



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 407 - 11 octobre 2022

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - La Marche mondiale des femmes vous invite à un webinaire sur "La crise climatique et les interventions féministes" - Page 2
- 2 - Burkina Faso : #solidaritéfeministe - MMF internationale - Page 2
- 3 - Aujourd'hui 21 septembre, journée Internationale pour la Paix, nous avons une pensée très triste et une rage sans limite face à la barbarie dont sont victimes les femmes - Réseau Féministe «Ruptures» - Page 2
- 4 - Solidarité avec toutes les femmes soumises au port du voile obligatoire ! Solidarité avec celles qui refusent de le porter et risquent leurs vies ! - Communiqué de la MMF France
- 5 - La journaliste féministe Nagihan Akarsel tuée par balles au Kurdistan irakien - RSF.org
- 6 - Le Qatar fait des recommandations lunaires aux supportrices de la Coupe du monde - Maïlis Rey-Bethbeder - www.terrafemina.com - Page 4
- 7 - #MeToo a 5 ans : longue vie à #MeToo ! - liberation.fr - Suzy Rojtman - CNDF - Page 5
- 8 - Appel à condamner le projet de protocole de la Conférence de La Haye et les principes de Vérone qui visent à encourager la GPA transfrontière - Page 5
- 9 - Tribune : plus de 100 personnalités réclament une vraie journée de mobilisation pour les droits des filles, 10 ans après sa création - causette.fr - Page 7
- 10 - Apartheid sexuel dans les théocraties islamistes - Lettre ouverte au président de la République - Ligue du Droit international des Femmes - Page 8
- 11 - Conférence de Presse : Porno-criminalité, ça suffit ! - Les effronté-es, Osez le Féminisme, Le Mouvement du Nid - Page 8
- 12 - #MeToo a 5 ans : l'histoire d'un hashtag qui a bouleversé le monde -lesinrocks.com - Faustine Kopiejwski et Julia Tissier - Page 10
- 13 - Appel féministe : Reprenons le contrôle de nos vies - RESU, Groupe de travail féministe)
- 14 - Rapport du Sénat : le «porno», ce n'est pas du cinéma ! - Claudine Legardinier - Mouvement du Nid - Page 17
- 15 - Il y a 20 ans, Sohane Benziane mourait brûléz vive - LDIF - Page 19
- 16 - Parlementaires auteurs de violences , ECVF dénonce une solidarité masculine patriarcale
- 17 - Tribune - Violences sexistes et sexuelles: l'impunité est révolue, place à la relève féministe - #ReleveFeministe - liberation.fr - Page 21

- 18 - Chahla Chafiq : « La colonne vertébrale de l'idéologie islamiste, c'est le sexisme » - Eva Mordacq - www.50-50magazine.fr - Page 22
- 19 - Marie-Jo Bonnet : "Ingrates, nos filles néoféministes nous interdisent-elles de parler après la ménopause ?" - Page 24
- 20 - Les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche : le plafond de verre résiste - Blandine Laperche - Professeure Economie de l'Innovation Université du Littoral Côte d'Opale - Page 27
- 21 - Manifestation du 28 septembre à Paris : - Page 30
- Prioriser ce qui nous rassemble pour faire avancer toujours et encore nos droits - « Avortement en Europe, les femmes décident »
- Communiqué : «Violences entre féministes: ça suffit !
- 21Bis - Communiqué : «Violences entre féministes: ça suffit ! - Page 29
- 22 - Séance ouverte du séminaire "Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles" - IRN [TREND](#) - 11 octobre - Page 31
- 23 - «Délivrées», 1^{er} Salon des livres féministes - Clara Magazine - 15 et 16 octobre - Page 31
- 24 - Cinéma : Cineffable ; 34ème Festival international du film lesbien et féministe de Paris - 20 au 23 octobre - Page 32
- 25 - Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique - Guillaume glénard - Page 32
- 26 - Livre : « La voix des femmes autochtones - Anne Pastor - Page 32
- 27 - Livre : « Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir » de Chahla Chafiq - Page 33
-

INTERNATIONAL

1 - La Marche Mondiale des Femmes vous invite à un webinaire sur "La crise climatique et les interventions féministes"

Pakistan 12:00 // Inde, Sri Lanka 12:30 // Népal 12:45 France 18h

Bangladesh 13:00 // Nouvelle-Calédonie 18:00 // Philippines 15:00

👉 Speakers :

Asie du Sud-Est et de l'Est : Jean Enriquez, Soka Handinah, Katjasungkana

Océanie Pacifique : Françoise Caillard, Sonia Togna

Asie du Sud : Bushra Khaliq, Nalini Rathnarajah

Inscrivez-vous ici 👉 <https://bit.ly/Webinar-WMW-14-10-2022>

*Il y aura une interprétation en anglais et en français.

2 - Burkina Faso : #solidaritéfeministe - MMF internationale

Depuis hier matin, 30 septembre 2022, nous suivons, le cœur serré, ce que les médias diffusent du coup d'état au Burkina.

Il semble que cela ait abouti à un changement de dirigeants mais comme conséquence drastique la fermeture des frontières et des mesures internes autoritaires impactant le quotidien des populations et en premier lieu les femmes et les enfants, comme à chaque crise. En ces moments difficiles, la Marche Mondiale des Femmes apporte son total soutien au peuple burkinabé et à ses sœurs de lutte en particulier.

Notre solidarité indéfectible.

3 - Aujourd'hui 21 septembre, journée Internationale pour la Paix, nous avons une pensée très triste et une rage sans limite face à la barbarie dont sont victimes les femmes - Réseau Féministe «Ruptures»

Risquer sa vie pour un geste minime de liberté, mourir pour quelques cheveux qui dépassent d'un foulard, d'un voile, non conformes aux diktats de criminels qui rendent les femmes esclaves, objets de leur volonté de domination, coupables de leurs pulsions

Parce que son voile était mal ajusté, Mahsa Amini, jeune femme kurde domiciliée à Téhéran, a été arrêtée le 13 septembre. Maltraitée par la police, elle en est morte. Dans plusieurs villes iraniennes, des manifestant.es clament leur indignation et plusieurs d'entre eux ont été tué.es par la police.

La vie des femmes et de ceux et celles qui les soutiennent ne vaut rien pour ces fanatiques dont le seul but est de dominer le monde et de rendre les femmes invisibles pour mieux les assujettir à leur seule volonté.

Les femmes iraniennes font partie de la multitude de celles qui, comme en Afghanistan, en Arabie saoudite, et ailleurs, refusant de porter le voile, sont harcelées, emprisonnées, fouettées, assassinées.

Mais elles sont de plus en plus à refuser l'obligation du port du voile et à risquer leurs libertés et leurs vies en les ôtant publiquement.

Nous dénonçons ces exactions ainsi que la complicité de nos gouvernements qui accueillent les chefs d'Etat de ces pays assassins et qui permettent que ces bourreaux agissent en toute impunité.

C'est une guerre contre les femmes qui est à l'œuvre, nous dénonçons ces crimes et exigeons qu'ils soient qualifiés de crimes contre l'humanité

4 - Solidarité avec toutes les femmes soumises au port du voile obligatoire ! Solidarité avec celles qui refusent de le porter et risquent leurs vies ! - Communiqué de la MMF France

Aujourd'hui 21 septembre, journée Internationale pour la Paix, nous avons une pensée très triste et une rage sans limite face à la barbarie dont sont victimes les femmes.

Risquer sa vie pour un geste minime de liberté, mourir pour quelques cheveux qui dépassent d'un foulard, d'un voile, non conformes aux diktats de criminels qui rendent les femmes esclaves, objets de leur volonté de domination, coupables de leurs pulsions

Parce que son voile était mal ajusté, Mahsa Amini, jeune femme kurde domiciliée à Téhéran, a été arrêtée le 13 septembre. Maltraitée par la police, elle en est morte. Dans plusieurs villes iraniennes, des manifestant.es clament leur indignation et plusieurs d'entre eux ont été tué.es par la police.

La vie des femmes et de ceux et celles qui les soutiennent ne vaut rien pour ces fanatiques dont le seul but est de dominer le monde et de rendre les femmes invisibles pour mieux les assujettir à leur seule volonté.

Les femmes iraniennes font partie de la multitude de celles qui, comme en Afghanistan, en Arabie saoudite, et ailleurs, refusant de porter le voile, sont harcelées, emprisonnées, fouettées, assassinées.

Mais elles sont de plus en plus à refuser l'obligation du port du voile et à risquer leurs libertés et leurs vies en les ôtant publiquement.

Nous dénonçons ces exactions ainsi que la complicité de nos gouvernements qui accueillent les chefs d'Etat de ces pays assassins et qui permettent que ces bourreaux agissent en toute impunité.

C'est une guerre contre les femmes qui est à l'œuvre, nous dénonçons ces crimes et exigeons qu'ils soient qualifiés de crimes contre l'humanité

5 - La journaliste féministe Nagihan Akarsel tuée par balles au Kurdistan irakien - RSF.org

Une puissante voix féministe kurde a été réduite au silence. Nagihan Akarsel, co-rédactrice en chef du magazine *Jineologî*, et membre du centre de recherche en jinéologie au Kurdistan irakien a été tuée devant son domicile le 4 octobre. RSF condamne cet assassinat, qui est la cinquième attaque visant des personnalités kurdes d'origine turque ou des activistes qui critiquent le gouvernement turc, au Kurdistan irakien en un an.

Nagihan Akarsel, journaliste, universitaire et chercheuse féministe à l'Académie de jinéologie ("science des femmes") au Kurdistan irakien, a été tuée le matin du 4 octobre devant sa maison à Souleymanieh. Son corps a été transporté à l'institut de médecine légale de la ville. Les Asayish - forces de sécurité locales du gouvernement régional kurde (GRK) - ont publié une déclaration plus tard dans la soirée, annonçant que l'assaillant avait été arrêté et faisait l'objet d'une enquête.

Nagihan Akarsel, d'origine turque et résidant à Souleymanieh, ville de l'est du Kurdistan irakien, depuis 3 ans, était la co-rédactrice en chef de *Jineologî*, un journal consacré à "la science des femmes" qui considère la liberté individuelle des femmes comme une condition préalable indispensable à la libération de la société. La journaliste est connue pour ses nombreux travaux de recherche sur les femmes à l'étranger et au Kurdistan, et a contribué à fonder l'Académie de jinéologie dans cette région. Nagihan Akarsel a étudié le journalisme à l'université d'Ankara et a travaillé pour le magazine *Hevia Jin*. Elle a également effectué des recherches sociologiques sur les régions d'Afrin et de Sinjar (Shingal en kurde).

'Nous nous souviendrons toujours de Nagihan Akarsel, qui a lutté pendant des décennies pour générer la puissance mentale et intellectuelle de la révolution des femmes, dont le slogan Jin-Jiyan-Azadî ["Femmes-Vie-Liberté"] résonne aujourd'hui dans le monde entier. Nous faisons grandir la révolution des femmes dans tout le Kurdistan et au-delà contre la même mentalité de fascisme patriarcal qui a brutalement assassiné Jîna Aminî. « a déclaré un communiqué publié par le magazine *Jineologî* faisant référence à la jeune Iranienne kurde de 22 ans morte en détention après son arrestation par la police des mœurs en Iran.

D'autres militantes féministes kurde à l'instar du Network Women Weaving (réseau international de solidarité féminine fondé à l'initiative de femmes kurdes) et des universitaires ont condamné son meurtre, accusant les services de renseignement turcs de l'avoir orchestré.

L'assassinat de Nagihan Akarsel est le dernier d'une série de meurtres visant des dissidents kurdes d'origine turque : 3 d'entre eux ont été assassinés depuis septembre 2021 dans la région autonome du Kurdistan irakien.

6 - Le Qatar fait des recommandations lunaires aux supportrices de la Coupe du monde - Mailis Rey-Bethbeder - www.terrafemina.com

Ce jeudi 29 septembre, le comité d'organisation de la Coupe du monde de football, déjà largement critiquée, a partagé un document de 16 pages correspondant au protocole d'accueil par le Qatar des futurs visiteurs. Et les femmes sont, sans surprise, les premières à subir le rigorisme religieux qatari. Auront-elles vraiment le cœur à la fête ?

Les supportrices devront ainsi se plier à un règlement strict, résumé dans le texte "Qatar - Do's and Don'ts 2022". Dans les stades, elles auront l'interdiction de porter des vêtements

courts, serrés ou trop transparents. Plus précisément, "les chemises sans manche, robes ou jupes courtes, bas courts, hauts courts sont strictement interdits". Les vêtements longs et amples sont donc de mise. À la plage, les tongs ou les bikinis brésiliens ne seront pas tolérés non plus.

En ce qui concerne le port du voile, il ne sera pas obligatoire, hormis dans les lieux de culte. Néanmoins, le document précise qu'il vaudra mieux en porter un "pour s'intégrer et respecter la culture locale et éviter les attentions indésirables". En ce qui concerne les hommes, ils ne pourront pas porter des marcel, des t-shirts sans manche, à col V ou bien être torse nu.

Éviter les étreintes et rester à distance des femmes : Outre leur tenue vestimentaire à surveiller de près, les visiteuses devront aussi éviter les étreintes avec les hommes. En effet, les démonstrations d'affection doivent être modérées. Pas question de flirter non plus : cet acte est considéré comme "désagréable" au Qatar, précise le document. Fixer un Qatari est aussi jugé "impoli et inapproprié".

Il est également demandé à tous les visiteurs de rester à distance des hôtesses féminines. Dans le document à destination des visiteurs, on peut lire des phrases telles que "ne vous approchez pas des hôtesses féminines avec vos mains. Vous pouvez saluer les femmes verbalement en gardant une certaine distance". Le guide précise également que s'asseoir en croisant les jambes est perçu comme une insulte au Qatar.

Afin d'éviter les contacts entre les femmes et les hommes, les files d'attente seront également séparées dans les lieux publics.

Un traitement sexiste peu surprenant dans un pays pointé régulièrement pour son non-respect des droits humains.

TEXTES, COMMUNIQUÉS

7 - #MeToo a 5 ans : longue vie à #MeToo ! - liberation.fr - Suzy Rojtman - CNDF

«C'est la justice qui doit s'occuper de ces affaires et non pas un déballage de dénonciations sur les réseaux sociaux», nous disent-ils encore aujourd'hui.

Comprenez tout d'abord une chose : ça ne fait jamais plaisir à une victime d'étaler publiquement ce qu'elle a subi, c'est très douloureux mais elle n'a pas le choix quand elle n'est absolument pas entendue.

Ok, faire appel à la justice donc. C'est bien ce qu'avait décidé le MLF dans les années 70, La décision n'avait pas été facile à prendre, beaucoup de discussions avaient eu lieu, et le MLF a été critiqué par une partie de l'extrême gauche, mais, cahin caha, il s'est tenu à cette décision.

L'inceste, c'est quoi ça ? : Première surprise : à part une loi sur le viol, totalement obsolète, pas de loi réprimant l'ensemble des violences. Les violences conjugales, connaît pas, surtout les violences psychologiques dans le couple ; le harcèlement sexuel au travail ou dans la rue, inconnu au bataillon ; les mutilations sexuelles, pas vu passer ; l'inceste, c'est quoi ça ? Et cela, dans les années 70 dans une nation «civilisée».

Le mouvement féministe a dû se battre pied à pied pour arracher des lois réprimant ces violences. Une grande cohérence donc de la part des féministes : non seulement nous voulions faire appel à la justice mais nous faisions aussi son travail en formulant ce que la loi devait réprimer. Avec quelles difficultés ! Avec quels pinaillages pour ne pas trop accabler les agresseurs ! Et l'arsenal législatif n'est toujours pas complet. C'est vraiment la politique des tout petits pas !

Après, autre paire de manches : faire appliquer ces lois. Tâche dont nous ne sortons toujours pas. Les faits sont désormais connus : beaucoup de non-lieux et de classements sans suite, très peu de condamnations lenteur extrême de la justice, victimes se sentant malmenées. Comment peut-on s'étonner encore aujourd'hui de la difficulté qu'elles ont à déposer plainte ? Elles se débattent avec ce qui les ronge à petit feu. L'impunité des agresseurs les détruit et elles se heurtent au mur de la justice. Et donc, mondialement, utiliser massivement les réseaux sociaux a représenté une solution, difficile certes, mais une solution. Et la multiplicité des «je» est devenue «nous». Et un véritable mouvement s'est créé qui a réussi à faire régresser la tolérance sociale vis-à-vis des violences, partout, tout le temps.

Il n'était que temps ! : Nous nous méfions cependant. Nous nous méfions car nous connaissons l'histoire. A la fin des années 80, la violence de l'inceste a été largement dénoncée, déjà grâce aux féministes. La loi concernant les délais de prescription a été modifiée pour la première fois en 1989. Et puis... plus rien. La chape de plomb s'est solidement refermée jusqu'à ce que le scandale éclate de nouveau ces dernières années. Nous restons aux aguets. Alors oui, #MeToo devra vivre tant que la justice ne fera pas son travail de savoir entendre la parole des victimes, de marquer l'interdit des violences en condamnant les agresseurs. Nous avons fait le choix de faire appel à la justice, ne nous faites pas regretter ce choix plus longtemps ! Suzy Rojtman militante féministe, cofondatrice du Collectif féministe contre le viol en 1985 et porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes

8 - Appel à condamner le projet de protocole de la Conférence de La Haye et les principes de Vérone qui visent à encourager la GPA transfrontière.

Les personnes soussignées, associations féministes et autres organisations de la société civile, en tant que défenseurs des droits humains des femmes et des enfants, considèrent que les deux initiatives mentionnées ci-dessous faciliteront et donc encourageront la GPA transfrontière, en s'appuyant sur une interprétation trompeuse de l'intérêt supérieur de l'enfant, en piétinant les droits des femmes, au seul profit de ceux qui n'ont aucun scrupule à recourir à cette pratique et donc du marché.

1. => Projet de protocole sur la filiation dans le contexte de la GPA (Conférence de droit international privé de la HAYE - HCCH)

Un groupe d'experts travaille, depuis 8 ans, à un projet de protocole qui sera soumis au vote des États Membres probablement en 2023. Il a pour objectif de faciliter la reconnaissance entre États des décisions judiciaires étrangères sur la filiation légale des enfants nés par GPA. Dans sa démarche le groupe d'expert reconnaît que le recours à la GPA transnationale entraîne des risques pour les parties concernées, commanditaires (c'est à dire clients), mères porteuses, enfants. Pourtant, faisant fi de toute considération éthique et de la question, pourtant centrale, des droits humains, ils élaborent un projet de protocole qui répond à deux logiques :

Protéger les commanditaires en leur facilitant l'accès à la filiation, sous prétexte de garantir l'intérêt supérieur de l'enfant.

Construire un instrument de coopération transnationale qui imite, en le détournant, le schéma adopté dans la Convention du 29 mai 1993 "sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale", de telle sorte que la GPA, qui relève de fait de la « vente d'enfants », arbore une apparence de légalité.

2 => Principes de Vérone publié par l'ONG International Social Service (ISS) en février 2021. Conçu comme un guide à l'usage des États, ce texte prétend défendre les droits des enfants nés par maternité de substitution qui sont d'ailleurs déjà protégés, au même titre que

tous les enfants, par les conventions internationales. Bien que sans aucune valeur juridique, ce texte risque néanmoins de servir de référence aux législateurs favorables à la légalisation de la GPA.

Nous rappelons ici aux états que la maternité de substitutions est à considérer comme :

- Une atteinte à la dignité humaine, celle des femmes et des enfants qu'elle réifie. La dignité de la personne est un droit fondamental garanti par les textes internationaux qui ne peut souffrir d'aucune exception.
- Une forme de violence à l'égard des femmes, parce que femmes, en raison de leurs capacités reproductive, qui cumule violences, physiques, économiques et psychologiques, imposées avec un simulacre de consentement : le contrat.
- Un pratique qui porte atteinte au principe d'égalité des êtres humains et d'égalité entre les femmes et les hommes, en créant une catégorie subalterne de femmes affectée à la procréation pour autrui.
- Une atteinte à la dignité des enfants nés de GPA dont l'intérêt supérieur n'est pas d'être achetés ni vendus.
- Un risque pour les enfants des mères porteuses, au plan de leur santé psychique, mentale et émotionnelle, confrontés concrètement au trafic d'enfants au sein même de leur propre famille.
- Une tendance à faire exister un droit à l'enfant en lieu et place d'un droit acquis et reconnu à fonder une famille.
- Enfin au sens des textes internationaux, la GPA relève d'une part du trafic d'enfants et d'autre part de la traite des femmes à des fins de reproduction.

Pour toutes ces raisons, nous lançons donc un appel aux États, en leur demandant de :

- Désapprouver le protocole concernant la filiation dans le contexte de la maternité de substitution qui sera présenté en 2023 aux 91 états membres de la Conférence de droit international privé de la Haye.
- Ignorer les principes de Vérone en tant que guide susceptible de les aider dans leurs démarches législatives.
- Améliorer leur législation afin de traiter le recours à la maternité de substitution comme un crime de violence à l'égard des femmes, qu'il soit perpétré sur leur territoire ou à l'extérieur, sur la base de l'article 3 de la Convention d'Istanbul.
- S'engager à inclure une perspective féministe (sur la base de l'article 6 de la Convention d'Istanbul) dans la mise en œuvre et l'évaluation des conventions qu'ils ratifient, et à promouvoir et mettre en œuvre des politiques d'égalité femmes hommes en reconnaissant que certains types de violence affectent les femmes de manière disproportionnée et exclusive.
- Promouvoir le projet féministe de convention internationale pour l'abolition de la maternité de substitution proposé par la CIAMS (Coalition internationale pour l'abolition de la maternité de substitution).
- Contribuer à inclure, la GPA en tant que forme de violence à l'égard des femmes, assimilable à la traite, dans les législations nationales et dans les pactes internationaux, tels que la Convention d'Istanbul.
- Lutter contre ce type de crime qui touche à la fois les enfants et les femmes en renforçant la collaboration transnationale pour mettre fin à l'exploitation reproductive.

9 - Tribune : plus de 100 personnalités réclament une vraie journée de mobilisation pour les droits des filles, 10 ans après sa création - causette.fr

Cela fait dix ans que la Journée internationale des droits des filles existe et se tient tous les 11 octobre. Créée par l'ONU à la demande de l'ONG Plan International, elle n'a pourtant que peu de résonance en France, alors qu'à très juste titre, le 8 mars et le 25 novembre, Journées internationales respectivement des droits des femmes et contre les violences faites aux femmes, font l'objet de couverture médiatique et de débats au sein de la société.

L'invisibilisation de cette journée est regrettable et révélatrice du peu de considération accordée aux droits des mineures, alors même que les dernières études sur le sexisme chez les jeunes en France sont très alarmantes.

Fin août, le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a tiré la sonnette d'alarme sur l'absence d'éducation à la vie sexuelle et affective à l'école. La loi de 2001 qui prévoit trois séances par an de sensibilisation des enfants et des adolescent-e-s, n'est que très peu ou mal appliquée. Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye vient lui-même de reconnaître de « *grandes variations* » selon les établissements scolaires.

D'après les dernières enquêtes du HCE, parmi les 18-24 ans, un-e jeune sur quatre déclare avoir déjà eu des rapports sexuels non consentis. Une jeune femme sur cinq a déjà subi un viol ou une agression sexuelle. Moins de trois jeunes hommes sur cinq estiment que forcer sa partenaire à avoir un rapport sexuel alors qu'elle refuse est un viol.

Si #MeToo a propulsé la question des droits des femmes sur le devant de la scène, beaucoup des enjeux que ces millions de témoignages ont soulevés se jouent dans l'enfance et l'adolescence : les chiffres sont affolants et inacceptables. En France, 82 % des femmes ont commencé à être victimes de harcèlement de rue avant l'âge de 17 ans¹. 58 % des filles de 15 à 25 ans ont déjà été victimes de harcèlement en ligne sur les réseaux sociaux². Dans le monde, 200 millions de filles et de femmes ont été excisées, et 2 millions de mutilations génitales pourraient se produire d'ici 2030, alors qu'elles pourraient être évitées³). 12 millions de filles de moins de 18 ans sont mariées chaque année, soit près d'une fille toutes les 2 secondes⁴), souvent à des hommes bien plus âgés qu'elles.

Volonté politique : Aujourd'hui encore, naître et être une fille n'offre pas les mêmes opportunités ni les mêmes perspectives de vie que celles d'un garçon. Les filles continuent d'être victimes d'inégalités, d'exclusion, de discriminations et de violences !

Une avant-garde de la jeunesse, notamment féminine et féministe, est déjà mobilisée pour parler du harcèlement sur les réseaux sociaux ou du droit de s'habiller comme elles le souhaitent. Mais elles sont peu relayées ou prises au sérieux.

Un nouveau quinquennat s'ouvre. Le gouvernement annonce vouloir lancer les premières concertations pour lutter contre les stéréotypes de genre à l'école dès le plus jeune âge. Nous espérons qu'il maintiendra ce cap et cette volonté politique. Il y a urgence !

Mardi 11 octobre 2022, nous réaffirmerons ensemble notre volonté de lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles qui entravent les droits des filles et leur émancipation. Nous réaffirmerons l'urgence de changer les mentalités et de sensibiliser le plus grand nombre au respect du consentement, des droits des minorités de genre et de l'égalité filles-garçons. Nous réaffirmerons que les filles doivent pouvoir prendre des décisions, rester maîtresses de leurs corps, ne pas douter de leurs compétences, vivre leurs engagements citoyens et politiques. Nous appellerons les pouvoirs publics à mettre rapidement en place un programme ambitieux d'éducation complète à la sexualité et contre le sexisme, en associant les filles et les garçons à son élaboration.

Une étape majeure, pour mieux visibiliser toutes ces problématiques, serait d'inscrire durablement cette date de mobilisation du 11 octobre dans le débat public. Permettons aux premières concernées, mais aussi aux garçons, aux parents, aux associations, aux enseignant·e·s, aux médias, à toute la société de s'en saisir pour faire progresser la connaissance et la compréhension des enjeux liés aux droits des filles, des minorités de genre et de l'égalité filles-garçons, et d'actionner de mieux en mieux les leviers du changement.

Nous appelons à un rassemblement d'ampleur, mardi 11 octobre à 13h, au parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la journée internationale des droits des filles.

10 - Apartheid sexuel dans les théocraties islamistes - Lettre ouverte au président de la République - Ligue du Droit international des Femmes

Monsieur le Président, La mort tragique de la jeune Mahsa Amini assassinée par le régime islamiste iranien, pour avoir "mal porté" le voile, interroge une nouvelle fois sur l'apartheid sexuel et ses contraintes imposées aux femmes, notamment leur *effacement/invisibilisation* dans l'espace public.

Au cœur de ce système, le port obligatoire du hijab, afin « d'éviter la corruption qui pourrait naître de la présence simultanée d'hommes et de femmes dans un même espace », disait le président Rafsandjani en 1993 pour justifier la séparation radicale des sexes.

Dès 1979 cela s'est traduit par un statut de second rang pour les femmes, légitimant le tutorat masculin avec ce que cela emporte d'atteintes à leur dignité et liberté.

Dans le passé, les Nations-Unies ont condamné sans réserve l'apartheid racial, qualifié de «*crime contre l'humanité*» (Résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée Générale), et promulgué la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid.

A la lumière des évènements qui se produisent régulièrement en Iran (suicide par le feu, désertion d'athlètes qui refusent de se voir imposer le voile y compris pendant les compétitions, etc..) mais aussi de ceux qui se déroulent en Afghanistan, ce serait l'honneur de la France de proposer à Assemblée Générale des Nations-Unies, que l'apartheid sexuel soit décrété crime contre l'humanité. Respectueusement

11 - Conférence de Presse : Porno-criminalité, ça suffit ! - Les effronté·es, Osez le Féminisme, Le Mouvement du Nid

Nous, associations féministes, associations d'accompagnement et de défense de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, unissons nos voix pour dénoncer la pornographie comme industrie proxénète et criminelle à l'échelle mondiale, et comme outil de propagande patriarcale alimentant la haine des femmes, la haine raciale, la culture du viol. Ce 28 septembre, le Sénat a publié un rapport fondamental sur la pornographie, qui marque un tournant dans la lutte contre cette violence sexuelle inouïe. Les médias s'emparent enfin du sujet ce qui permettra d'ouvrir les yeux du grand public. Nous saluons ces prises de conscience. Nous invitons tous les acteurs sociaux à nous rejoindre aux côtés des survivantes de la pornographie. Nous interpellons le gouvernement et l'ensemble de la société à s'emparer du sujet.

Depuis le début des affaires dites «Pascal OP» et « Jacque et Michel », plus de 50 victimes de l'industrie pornographique ont pris la parole et témoigné devant la justice. Nous tenons tout d'abord à saluer leur immense force et leur immense courage, malgré les menaces et intimidations. Osez le Féminisme !, Les Effronté·es et le Mouvement du Nid , qui les accompagnent depuis 2020, savent à quel point c'est difficile. Nous pensons également à toutes les victimes qui n'ont pas la possibilité de parler, pour certaines, parce que cette industrie les a tuées. Plusieurs informations judiciaires sont ouvertes, tant au niveau du Parquet de Paris qu'ailleurs en France, et déjà 15 producteurs sont mis en examen pour viols aggravés, proxénétisme aggravé, traite des êtres

humains, acte de torture et de barbarie.

Ces procédures judiciaires révèlent au grand jour la barbarie, la violence, la haine sexiste et raciste de l'industrie pornographique française. Elles mettent à jour également l'existence de véritables réseaux de recrutement, de «partage», d'«échange», de traite de femmes et de prostitution. Il s'agit d'un petit milieu où personne n'ignorait les pratiques illégales qui s'étaient au grand jour (manipulations, violences, viols, racisme, haine sexiste). Ces procédures judiciaires frappent en plein cœur de cette industrie proxénète à grande échelle et mettent un terme à l'incompréhensible impunité des pornocrates.

Plus personne ne peut parler d'art ou de cinéma, sauf à participer activement à l'invisibilisation des violences pornocriminelles. Ce n'est pas de la fiction. La torture, les violences sexuelles, la haine sont réelles, les survivantes qui témoignent aussi sont réelles.

Ces procédures obligent aussi la société à porter un regard critique sur le produit de cette industrie : L'immense majorité des images et des discours véhiculés par les films en question sont haineux, terriblement violents, misogynes, racistes, classistes et réduisent l'humain à sa seule dimension sexuelle. En cela, toute cette industrie n'est que l'expression de la haine, de la haine des femmes et de la haine de l'autre.

Le produit de cette industrie est accessible à tous de façon illimitée et gratuite, représente 25% de la data internet, est visionné des millions de fois chaque minute à travers le monde, propage et renforce la culture du viol, traumatisé le public qui la regarde, pas uniquement les enfants. Il rapporte des milliards d'euros à une industrie criminelle en col blanc qui organise sa respectabilité, comme toutes les industries criminelles, et qui s'octroie le droit de piller l'imaginaire sexuel des jeunes et le censurer par des images sidérantes de violences sexuelles et de haine.

La pornographie est une atteinte à la liberté sexuelle, et au droit à l'autodétermination, car elle génère une norme sexuelle qui s'impose à tou·tes en raison de son omniprésence : la violence, la haine, la cruauté. Cette propagande de viol, cet instrument d'oppression symbolique, puissant et sans bornes, représente un danger pour toutes les femmes mais aussi pour toute la société et les valeurs humanistes consacrées par le droit.

La pornographie, alimente le pire de la culture du viol, et a des conséquences sur nous tous et toutes, elle forge les humains de demain, leur rapport au monde et aux autres...elle prépare un ordre moral où la liberté signifie la surenchère du sadisme. Il est urgent de réagir. Ce combat est le préalable indispensable à l'éradication de tous les systèmes de haine et de domination : sexiste, raciste, pédocriminel et classiste.

12 - #MeToo a 5 ans : l'histoire d'un hashtag qui a bouleversé le monde -lesinrocks.com - Faustine Kopiejwski et Julia Tissier

Le 5 octobre 2017, une enquête du "New York Times" met au jour l'affaire Harvey Weinstein. Dix jours plus tard, sur Twitter, l'actrice américaine Alyssa Milano encourage les femmes qui ont déjà été harcelées ou agressées à utiliser un hashtag : #MeToo. La suite, on la connaît: c'est la naissance d'une vague féministe à l'ampleur inédite qui n'a pas fini de remuer le monde (patriarcal). Cinq ans plus tard, qu'est-ce qui a vraiment changé, et surtout que reste-t-il à faire ?

"Si vous avez été harcelé·e ou agressé·e sexuellement, écrivez 'moi aussi' en réponse à ce tweet." Nous sommes le 15 octobre 2017, et c'est ce tweet de l'actrice américaine Alyssa Milano qui va déclencher le tsunami. Un tsunami mondial dont, a priori, personne n'aurait pu anticiper l'ampleur, absolument inédite, qu'il va prendre dans les heures et les jours qui suivent et qui, cinq ans plus tard, continue de nous percuter avec ses vagues successives qui ne semblent jamais s'arrêter.

Il faut se rappeler le contexte de l'époque. Dix jours auparavant, une première onde de choc a eu lieu : le célèbre producteur américain Harvey Weinstein est mis en cause dans une enquête minutieuse du *New York Times*. L'un des hommes les plus puissants d'Hollywood est accusé de harcèlement et d'agressions sexuelles par plusieurs actrices. Le 10 octobre 2017, un article du

New Yorker, écrit par Ronan Farrow, enfonce le clou : plusieurs autres témoignages émergent, dont celui d'Asia Argento et de Rosanna Arquette. La loi du silence se craquelle et le tweet d'Alyssa Milano achève de la briser définitivement. Sous le hashtag #MeToo, des millions de témoignages de femmes du monde entier déferlent sur les réseaux sociaux pour relater les violences sexuelles qu'elles ont subies. Le mouvement est lancé et il ne va jamais s'arrêter.

Cette histoire, le monde entier la connaît désormais. Ce que l'on sait moins, c'est que cette formulation a déjà été créé 10 ans auparavant par une autre femme, comme le rappelle la journaliste, autrice et réalisatrice Rokhaya Diallo dans l'ouvrage collectif dirigé par Rose Lamy intitulé « *Moi aussi Metoo, au-delà du hashtag** » : "L'expression désormais historique 'MeToo', attribuée à Alyssa Milano, est en réalité le fait d'une autre femme, oubliée de l'histoire. En 2017, alors que le monde découvre MeToo, Tarana Burke use déjà de cette expression depuis une décennie." Il aura donc fallu du temps - et peut-être un contexte plus propice? - pour que ce dernier se répande à la vitesse de la lumière et dévoile la dimension systémique des violences sexistes et sexuelles. Bibia Pavard, historienne des féminismes, parle d'un "moment" car "ce terme, en histoire, permet de bien expliquer ce que l'on est train de vivre, c'est-à-dire une éruption d'abord, un évènement, qui est d'ailleurs un tournant dans l'histoire des féminismes, et ensuite des retombées sur un temps assez étendu". Camille Froidevaux-Metterie, philosophe, chercheuse et autrice féministe qui a également participé au livre *Moi aussi*, abonde dans le même sens: "Contrairement aux analyses assez courantes qui font de #MeToo une sorte de rupture, il faut considérer que c'est un moment dans une séquence féministe plus large qui a commencé en 2010 et qui est placée sous le signe de la réappropriation du corps. C'est ce que j'appelle la bataille de l'intime."

En France, un autre mot-clé vient en renfort de #MeToo se souvient Rokhaya Diallo dans *Moi aussi*: "C'est la journaliste française Sandra Muller qui, en lançant le #BalanceTonPorc et en révélant une agression verbale sexiste dont elle avait fait l'objet, provoque un séisme sur les réseaux sociaux francophones. Avec des prises de parole de personnalités du cinéma (Adèle Haenel), du monde littéraire (Vanessa Springora) ou du sport (Sandra Abitbol), le #MeToo français voit finalement le jour selon sa propre temporalité, révélant une jeune génération déterminée à refuser la silenciation des femmes survivantes de violences sexuelles."

*Un mouvement à l'ampleur inattendue et inédite : Ce que personne n'avait vu venir, c'est l'ampleur du mouvement. Cinq ans plus tard, Bibia Pavard l'explique par "un faisceau de causes". Il y a d'abord "une histoire longue des mobilisations contre les violences faites aux femmes. Depuis les années 1970, les violences sexistes et sexuelles ont été au cœur de ces mobilisations et ont même donné lieu à des actions institutionnelles." Autrement dit, les graines étaient plantées depuis longtemps : le virtuel a trouvé une caisse de résonance bien réelle. L'existence d'organisations et d'associations féministes structurées, et leur renouveau ces dernières années ont participé à l'amplification du mouvement né sur les réseaux sociaux. Endroit où, comme le rappelle Rose Lamy, l'"on entend des voix qu'on n'a pas l'habitude d'entendre : les gens ont leur propre espace d'expression et la parole est entendue par des millions de personnes sans intermédiaire." Dans l'ouvrage collectif *Les violences sexistes après Metoo* »* qui paraîtra au mois de novembre et dans lequel Bibia Pavard signe un texte, #MeToo est qualifié de "hashtag total": "Il est immédiatement viral, transnational et a vocation à être transformateur, à interpeller et appeler au changement," précise l'historienne.*

Les journaux et magazines traditionnels ont également joué un rôle important dans le retentissement de #MeToo. "Des médias référents en investigation se sont emparés du sujet et ont ainsi transmis le message qu'il s'agissait d'un sujet sérieux qui n'appartenait plus à la sphère privée. Pour DSK, on nous disait que l'information s'arrêtait à la porte de la chambre à coucher", se remémore Rose Lamy. Selon Bibia Pavard, la présence de journalistes féministes au sein des rédactions a également eu un impact non négligeable sur le traitement du mouvement. "Ces

femmes se sont emparées de ce sujet des violences, ont mis leurs compétences professionnelles au service de ces causes en produisant notamment des enquêtes", constate-t-elle. Les relais médiatiques et militants ont ainsi permis d'intensifier l'évènement, à la fois sur les réseaux sociaux mais aussi dans la vraie vie : "#MeToo a ramené des foules féministes dans les rues à l'occasion des manifestations du 8 mars et du 25 novembre", assure l'historienne. Au-delà d'une couverture médiatique intense, dans un laps de temps plus long, on a également vu se multiplier les essais et les récits féministes dans les librairies. . "Il y a eu un retentissement éditorial, confirme Bibia Pavard, #MeToo a été une fenêtre qui a permis de publier certains ouvrages, il y a eu une sorte d'appel d'air, je pense par exemple au Consentement de Vanessa Springora ou à La Familia Grande de Camille Kouchner."

Les femmes parlent, on les écoute (enfin) : À l'heure de poser un premier bilan, certaines avancées semblent incontestables. La conscientisation collective d'une oppression généralisée des femmes - mais aussi des minorités de genre - et de crimes qui font système, en est une : "On a compris que ce qu'on nous présentait comme quelque chose d'anecdotique était en fait partout, tout le temps et pour tout le monde. Après une telle prise de conscience, il n'y a pas de retour en arrière possible", affirme Rose Lamy. Ainsi, comme on l'a vu, le sujet des violences sexistes et sexuelles a quitté la sphère privée pour enfin s'imposer dans la sphère publique. "C'est devenu un sujet d'intérêt général sur lequel on veut bien investiguer [...] Mediapart est un vrai média soutien à ce niveau-là, mais Libération aussi s'est emparé de l'affaire PPDA en mettant en Une ses accusatrices. On peut aussi évoquer Envoyé Spécial sur l'affaire Hulot, qui a complètement clos le sujet", se réjouit Rose Lamy. Une médiatisation qui a fait son œuvre auprès de l'opinion publique et a permis à certaines victimes - car, rappelons-le, toutes sont loin d'avoir accès aux médias pour pouvoir dénoncer leurs agresseurs - de faire entendre leurs voix. "Nous avons [...] pu reconnaître collectivement les préjugices qu'ont subi les victimes d'agresseurs historiques et multirécidivistes comme Weinstein, Hulot, Matzneff et PPDA: même si trois d'entre eux sont toujours innocents aux yeux de la loi, ce sont leurs victimes qui sont crues et soutenues", se réjouit Fatima Benomar, militante et membre du collectif La Relève Féministe.

C'est ainsi que cette "libération de la parole" a en fait été très rapidement rebaptisée « libération de l'écoute" par les militant·es, ces dernier·es arguant à juste titre que les femmes ont toujours parlé, mais que personne avant ne semblait les écouter. "#MeToo a recréé autour d'elles cet espace médiatique, cet espace empathique pour que leurs témoignages puissent à nouveau résonner et que la loi avance encore d'un pas." La honte aurait-elle enfin changé de camp? "Je ne sais pas s'ils ont honte, mais oui, des hommes ont aujourd'hui peur de recevoir un coup de fil d'Elise Lucet ou de Mediapart. Ils ont peur en voyant ressurgir les spectres de femmes qu'ils croyaient sans force [...]. Ils n'en reviennent pas de les entendre prendre la parole à visage découvert, en collectif, les accuser, porter plainte contre eux des années après."

Mais les violences sexistes et sexuelles ne sont que la partie émergée de l'iceberg géant des dominations. En dépassant ce cadre et en se propageant dans toutes les couches de la société, #MeToo a largement infusé depuis 2017. "#MeToo est devenu le nom de tout un tas de mobilisations féministes disparates, du harcèlement de rue aux féminicides en passant par la prise de conscience de l'importance du consentement. On voit bien comment, dans l'histoire, les mobilisations féministes se rassemblent dans leurs diversités autour de certains mots d'ordre et de certaines revendications qui vont faire mouvement, comme la question du suffrage des femmes dans les années 1900 ou la question de l'avortement dans les années 1970. Ce sont des phénomènes similaires : on a vu les choses bouger dans des espaces sociaux très distincts", analyse Bibia Pavard.

En permettant une rénovation en profondeur du militantisme féministe, qui a rallié dans ses rangs toute une nouvelle génération de femmes rompues aux outils numériques, et dont certaines se sont formées aux théories féministes en même temps que leurs communautés, #MeToo a servi de

catalyseur à une variété de messages et d'idées progressistes, d'où triomphent les notions d'inclusivité et d'intersectionnalité des luttes. L'élaboration et la diffusion de ces messages, c'est ce que Rose Lamy nomme le "travail d'éducation populaire" sur les réseaux sociaux, "où des militantes font gratuitement de la pédagogie sur les théories féministes. S'il y a eu un grand chamboulement depuis #MeToo, on le doit à ces associations, à ces militantes, à ces comptes Instagram ou ces assos de terrain", insiste celle qui, avec son compte Instagram, «Préparez-vous pour la bagarre». fait partie de ces bénévoles qui consacrent leurs jours et leurs nuits à tenter de reconfigurer les esprits pour faire bouger les lignes. "Ce sont progressivement tous les secteurs de la vie sociale qui ont été soumis à l'action émancipatrice des militantes", écrit Camille Froidevaux-Metterie dans *Moi aussi. MeToo*, au-delà du hashtag.

Et le domaine qu'étudie particulièrement la philosophe est celui de l'intime, où s'est jouée, d'après elle, une véritable révolution ces dernières années, même s'il s'agit "d'une relance de combats déjà tous engagés lors de la deuxième vague [...]" . D'abord ravivée par la lutte contre le tabou menstruel, particulièrement active au début des années 2010, cette "bataille de l'intime" s'est élargie, dans le sillage de #MeToo, aux sujets de la maternité, du vieillissement et de toutes les "injonctions esthétiques" - poids, pilosité etc. "Ce que nous avons compris avec #MeToo [...] c'est qu'en dépit d'une transformation radicale de la condition féminine sur le plan social et par-delà tous les principes égalitaires gravés dans le marbre des textes de loi, les femmes étaient restées des corps à disposition," écrit-elle. Des corps à disposition du système patriarcal, et de son mode de diffusion principal, l'hétérosexualité. "MeToo, c'est faire tomber en ruines des siècles d'efforts destinés à convaincre les femmes que se soumettre aux hommes était leur destin, c'est désigner l'outil par excellence de la domination hétérosexuelle : le viol," écrit la journaliste Lauren Bastide dans «*Futures*», son nouvel ouvrage qui imagine des futurs féministes. Ainsi, a-t-on vu émerger la notion centrale de consentement dans les relations amoureuses (qu'elles soient hétérosexuelles ou non, d'ailleurs), principe jusqu'ici tacite qui se devait d'être énoncé et qui permet désormais de radiographier les relations sentimentales et charnelles. "#MeToo est un appel à reconsiderer et à transformer les relations amoureuses et sexuelles en les analysant au prisme de l'égalité, c'est-à-dire en plaçant au centre la notion de consentement," affirme Camille Froidevaux-Metterie. Une notion qui a, pour beaucoup, agi comme un puissant révélateur.

Journaliste, militante féministe sur les réseaux sociaux et autrice de plusieurs livres, dont «*L'Amour après #Metoo*», Fiona Schmidt va aussi dans ce sens. "#MeToo a été une tentative de rééquilibrage des règles du jeu. Jusque-là, c'étaient les hommes qui les fixaient au détriment des femmes," dit celle qui, à l'époque de la parution de son ouvrage, évoquait un vrai "big bang" des relations amoureuses. Même si elle s'avoue aujourd'hui plus modérée quant à l'ampleur des changements générés par #MeToo, elle ne minimise pas la prise de conscience qui s'est opérée chez bon nombre de femmes, comme soudain extirpées d'un long aveuglement : "Je pense qu'il y a désormais beaucoup plus de femmes qui sont conscientes du caractère anormal de certains comportements et qui les remettent en cause." Une remise en cause dont elle déplore qu'elle se soit soldée aussitôt (on se rappelle évidemment la tribune dans *Le Monde* sur «*La liberté d'importuner*»), dans la sphère hétérosexuelle, par une crispation des rapports entre femmes et hommes : "Je trouve que les relations hommes-femmes sont très tendues parce qu'elles ont été caricaturées à l'extrême. À force de nous dire que #MeToo a déclenché une guerre entre les hommes et les femmes, parce que c'est un discours basique qui se diffuse très facilement, on finit par le penser," déplore-t-elle.

Une méprise que dénonce aussi Camille Froidevaux-Metterie dans son texte: "Celleux qui croient voir dans les militantes de #MeToo des harpies détestant la gent masculine et rejetant les relations sexuelles n'ont absolument rien compris, car ce n'est pas tout l'inverse mais presque!", tient-elle à mettre au point, avant de préciser que "ce sont les représentations et les injonctions relatives à une sexualité conçue au seul prisme de l'hétéronormativité phallogratique qui sont

aujourd'hui rejetées". Suggérant que #MeToo est sur le point de faire vaciller l'hétérosexualité, Lauren Bastide écrit que "cinq ans après le début de la vague Metoo, une intense réflexion féministe sur l'amour et l'hétérosexualité est en train d'émerger," tandis que Camille Froidevaux-Metterie va encore plus loin en désignant #MeToo comme "un mouvement qui annonce un profond réagencement des rapports entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire aussi la possibilité d'un renversement du système patriarcal".

Un renversement du système patriarcal qui reste, pour l'heure, à l'état d'utopie, tant la marge de progression est grande et le bilan de ces cinq dernières années fortement terni par les dernières régressions en date pour les droits des femmes. Des rétrogradages que certaines analysent comme un "backlash", ce retour de bâton qui intervient après chaque avancée féministe et qui a été théorisé par la journaliste étatsunienne Susan Faludi dans les années 990. Bibia Pavard, pourtant, rappelle que ces levées de bouclier ont existé depuis les débuts du mouvement : "Le contre-mouvement a été immédiat avec la tribune sur la liberté d'importuner, la force des mouvements néo-conservateurs, le discours de Zemmour et les partis d'extrême droite en ligne. [...] Il ne faut pas oublier que #MeToo émerge sous l'ère Trump, donc il y a des mouvements très conservateurs sur la place des femmes dans la société. Les mobilisations féministes suscitent des réactions très fortes car il y a toujours cette peur de la disparition de 'l'ordre naturel des choses'." Si l'abrogation de la loi Roe v. Wade aux États-Unis est certainement la plus violente et significative d'entre elles pour le monde occidental, les frustrations face à la situation française ne manquent pas et sont souvent teintées de découragement. "Je suis déçue", "j'en suis revenue" sont des expressions couramment entendues chez les militantes et spécialistes que nous avons interrogées, quand elles n'écrivent pas littéralement noir sur blanc, comme le fait Lauren Bastide, que "#MeToo est un échec. Une mascarade".

Le premier échec de #MeToo réside, bien entendu, dans la faiblesse des réponses politiques du gouvernement en place depuis le début du mouvement et qui a fait de l'égalité entre les hommes et les femmes sa grande cause, sans que cela soit réellement suivi des faits. Symboliquement, la République en marche a ainsi montré à plusieurs reprises son indifférence crasse à l'égard des luttes féministes, en nommant Gérald Darmanin (accusé de viol et bénéficiaire d'un non-lieu), Éric Dupont-Moretti (très critique envers le mouvement #MeToo) ou Damien Abad (mis en cause dans deux affaires de viols classées sans suite), tandis que sur le terrain du concret, le bâton blesse tout autant. Malgré plusieurs mesures prises pour lutter contre les violences (création d'un délit d'outrage sexiste, extension des horaires du numéro national d'urgence contre les violences, le 3919, formation des policier·es pour recueillir la parole des victimes), les militantes estiment que le budget alloué à cette lutte est encore trop infime au regard du travail à accomplir et demandent qu'un milliard d'euros soit mis sur la table, au lieu des 360 millions dépensés. Un manque de moyens qui se fait ressentir dans les statistiques des violences faites aux femmes, lesquelles apparaissent en augmentation, la crise sanitaire n'ayant fait qu'aggraver la situation: "Une hausse des violences sexuelles de 33%; des plaintes déposées par moins de 10% des victimes; 80% de plaintes classées sans suite dont seulement 1% aboutissent à une condamnation pénale. Cinq ans après #MeToo, le bilan est édifiant," écrit dans un récent communiqué le Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes.

En première ligne, les lacunes de la justice démontrent l'impossible équation entre les espoirs suscités par cette libération de l'écoute, qui se traduisent par une augmentation du nombre de plaintes, et les réponses apportées par un système à l'asphyxie. La juriste Catherine Le Magueresse, chercheuse associée à l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne et autrice de l'ouvrage « Les pièges du consentement », en témoigne: "Ce mouvement social a permis à des magistrat·es qui n'osaient pas s'exposer de le faire, il·elles sont légitimé·es dans leurs réquisitions car il·elles peuvent s'adosser à ce mouvement social. Il y a donc, peut-être, un certain nombre de réquisitions qui n'auraient pas été prises sans #MeToo. En cour d'assises, les

jurés ne posent plus les mêmes questions, se comportent mieux. Voilà une avancée objective, mais encore faut-il arriver en cour d'assises, et cela concerne une minorité de viols." Largement documentées dans l'excellent «Faute de preuves», livre de la journaliste Marine Turchi (qui avait mis au jour sur *Mediapart* les violences sexuelles subies par Adèle Haenel), les défaillances du système judiciaire conduisent au chiffre effarant de 1% des viols condamnés. "Porter plainte ne suffit pas, rappelle Fatima Benomar, les chiffres déclaratifs et les plaintes ont augmenté, mais les condamnations diminuent, au contraire. J'ai accompagné dans leurs démarches judiciaires des dizaines de femmes victimes de viol, qui avaient souhaité 'prendre leurs responsabilités, « comme dirait Mme Badinter. Bilan : une seule condamnation. Dans quasiment tous les cas, l'accueil au commissariat avait été si déplorable, si indigne, que même en voulant forcer le trait pour décrire les scènes dont j'ai été témoin, la réalité sera toujours pire que la caricature," documente la militante.

Cinq ans après le lancement du hashtag, certaines résistances persistent, "il y a encore des mythes très structurels qui sont difficiles à faire bouger, comme l'idée que les femmes auraient quelque chose à gagner à porter plainte," déplore Rose Lamy, qui voit dans la condamnation récente d'Amber Heard pour diffamation aux États-Unis "un gros loupé" du féminisme post-#MeToo. Bibia Pavard, elle aussi, constate "des résistances très fortes avec la présomption d'innocence et cette notion de 'tribunal populaire'" brandie à chaque nouvelle affaire par les agresseurs et leurs défenseur·euses, toujours aussi visibles et pléthoriques. Car, si les féministes ont été de plus en plus nombreuses à rejoindre la lutte depuis 2017, elles restent plus ou moins circonscrites à une catégorie de population précise et sont loin de constituer une force majoritaire dans la société. "Nous n'en sommes qu'au moment élitiste de la libération en cours, un moment réservé aux catégories jeunes, urbaines et favorisées. Il nous reste encore à accomplir le virage de l'inclusivité pour prolonger la dynamique émancipatrice dans toutes les strates de la société", écrit Rose Lamy en préambule du livre qu'elle a dirigé. Dans l'ouvrage en question, Rokhaya Diallo signe un texte sous-titré "La libération de toutes les femmes passera par la libération de celles qui sont confrontées aux plus graves exclusions". Et de ce côté-là, il reste du chemin à parcourir.

* *Moi aussi, Metoo, au-delà du hashtag*, dirigé par Rose Lamy, avec Angèle, Rokhaya Diallo, Elvire Duvelle-Charles, Camille Froidevaux-Metterie, Lexie, Louz, Christelle Murhula, Reine Prat, Éd. JC Lattès.

* *Les Violences sexistes après #MeToo*, par Catherine Cavalin, Jaércio Da Silva, Pauline Delage, Irène Despontin Lefèvre, Delphine Lacombe, et Bibia Pavard, Éd. Les Presses des Mines, à paraître en novembre.

13 - Appel féministe : Reprenons le contrôle de nos vies - RESU, Groupe de travail féministe)

Ces dernières années, nous assistons à des attaques intenses et coordonnées contre les droits reproductifs des femmes et des personnes LGBTI. Ces droits, conquis grâce aux luttes féministes, sont aujourd'hui menacés. Nous assistons à une augmentation sans précédent des violences de genre, dont des agressions physiques à l'encontre des femmes, du mouvement féministe et des féministes (elles-mêmes) à titre personnel.

Ces attaques sont menées par des gouvernements patriarcaux et misogynes et par des réseaux d'extrême droite et de conservateurs fondamentalistes en Europe et sur tous les autres continents.

L'objectif de cette extrême droite en expansion dans le monde entier, incarnée notamment par des dirigeants machistes comme Vladimir Poutine, Donald Trump, Narendra Modi, Viktor Orban et Jair Bolsonaro, est de contrôler les corps et les capacités reproductives des femmes et des personnes LGBTI. Cela fait partie d'une stratégie plus large visant à

centraliser et à renforcer le contrôle (étatique et) social et celui de l'Etat sur la vie des femmes. Tout cela au service d'un pouvoir réactionnaire qui déteste les femmes, rejette les réfugié·es, maltraite les détenu·es et pratique des discriminations fondées sur le genre, la race, la sexualité, la religion et le statut social. Les femmes sont alors contraintes à une division du travail dans laquelle elles sont souvent cantonnées à un rôle inférieur de simples reproductrices.

Les dominations de genre, de classe et le racisme sont renforcées. En effet, les contraintes pour empêcher l'accès à la santé reproductive, dont l'interruption ou la conduite à terme d'une grossesse, impactent de façon différente :

- les femmes migrantes et sans-papiers et LGBTI ;
- les personnes sous la menace constante de la criminalisation ou de l'expulsion ;
- les femmes pauvres qui n'ont pas les ressources nécessaires pour voyager à l'étranger ou se rendre dans une clinique privée.

Dans plusieurs pays, les lois qui interdisent l'avortement coexistent avec des politiques racistes. Des politiques qui visent systématiquement le corps et les droits reproductifs des femmes racisées : stérilisation forcée, contraception forcée, violences obstétricales.

L'État se réserve le droit de décider qui est autorisé, ou obligé, à se reproduire. Il définit les limites et le but de nos capacités reproductives.

Dans la Russie de Poutine, il existe des politiques qui incitent les femmes à adhérer aux soi-disant "valeurs traditionnelles" du "monde russe", pour produire davantage de chair à canon pour ses projets militaristes. Dans des pays tels que la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et dans plusieurs États des États-Unis, le droit à l'avortement est sévèrement restreint, voire totalement interdit. Alors que les féminicides et la violence à l'égard des femmes et des minorités de genres ont atteint des niveaux sans précédent dans le monde entier, nombre de ces pays ont également refusé de ratifier ou d'appliquer la Convention d'Istanbul (2011) du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences contre les femmes et les violences domestiques.

La guerre en Ukraine nous alerte sur certaines des formes les plus brutales de cette attaque généralisée. Les droits des femmes et des LGBTI obtenus par les luttes féministes en Ukraine sont utilisés dans la propagande russe comme l'un des prétextes à l'invasion de l'Ukraine. Les troupes russes ont recours de façon massive au viol de guerre comme stratégie pour soumettre le peuple ukrainien. Les réfugiées ukrainiennes, victimes de ces viols de guerre, qui sont confrontées à des grossesses non désirées n'ont pour la plupart pas accès à un avortement sûr et légal en Pologne ou dans les pays voisins, car l'avortement y est criminalisé et même les pilules abortives y sont rendues illégales.

Ces attaques ne restent pas sans réponse. Aux États-Unis, au Brésil, en Pologne et en Russie, les féministes s'organisent collectivement et résistent contre le pouvoir patriarcal, suprémaciste blanc et néolibéral, et se battent pour le droit de toutes les femmes et minorités de genres à reprendre le contrôle de leur propre corps et de leur vie. Des féministes du monde entier expriment leur solidarité avec celles qui sont en lutte.

Ces dernières années, les luttes exemplaires des féministes contre le sexism, le racisme, les politiques réactionnaires, le militarisme et la guerre ont fait que le mouvement féministe est considéré, à juste titre, comme l'avant-garde de la résistance populaire, comme le mouvement qui lutte en première ligne contre les politiques réactionnaires, antidémocratiques, corrompues et liberticides de nos gouvernements. Nous sommes inspiré·es par ces luttes qui prennent place au cœur de la politique, telles que la marche aux États-Unis contre l'investiture de Donald Trump, les féministes chiliennes qui ont contribué à infliger une

défaite au candidat présidentiel d'extrême droite José Antonio Kast, ou encore les femmes polonaises qui ont organisé des rassemblements massifs dans toute la Pologne pour protester contre la loi anti-avortement et instiller la peur dans l'establishment conservateur. Aujourd'hui, nous sommes particulièrement inspiré·es par la résistance armée et non armée des femmes ukrainiennes et par leur résilience face à la guerre, ainsi que par le mouvement anti-guerre des féministes russes qui constituent la principale force d'opposition en Russie.

Il est temps de réagir ensemble et à grande échelle. Organiser des réponses et des manifestations nationales ne suffit plus ! L'ennemi est international et il noue des alliances qui dépassent les frontières des pays. Il est temps d'intensifier la dynamique d'un grand mouvement féministe transnational, pour défendre les droits de toutes les femmes et des personnes LGBTI dans le monde entier, quelles que soit ses origines ethniques, sociales, sa religion ou sa nationalité. Il est temps de créer dans le monde entier de larges alliances contre l'extrême-droite réactionnaire, misogynie et raciste !

Alors rassemblons-nous, coordonnons-nous, agissons à l'international !

Organisons la riposte pour reprendre le contrôle de nos corps et de nos vies !

Comme première étape de cette riposte, à l'occasion du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, nous appelons les féministes du monde entier à exprimer leur solidarité avec les femmes ukrainiennes et polonaises qui se mobilisent pour défendre le droit à l'avortement et leurs droits reproductifs.

14 - Rapport du Sénat : le «porno», ce n'est pas du cinéma ! - Claudine Legardinier - Mouvement du Nid

Le rapport publié par la délégation aux droits des femmes du Sénat ce 28 septembre marque un tournant dans la prise de conscience de ce qu'est le porno : de la prostitution filmée. Reste à transformer cette prise de conscience en actes.

La délégation aux droits des femmes du Sénat jette un pavé dans la mare. L'objectif de ce rapport de 189 pages est radical : ouvrir les yeux de tous sur un système mondial de violences faites aux femmes, imposer dans le débat public la lutte contre ces violences et en faire une priorité de politique publique et pénale. Impensable il y a encore 5 ans.

Dépouillée de ses habits de liberté sexuelle, la «pornographie» (et plus précisément) les vidéos pornographiques diffusées sur Internet) est enfin regardée pour ce qu'elle est : une industrie multi milliardaire fondée sur les tortures et la barbarie dont la diffusion planétaire normalise la culture du viol. Ses liens inextricables avec la prostitution et le proxénétisme ne peuvent plus être ignorés, ce dont se félicite le Mouvement du Nid qui depuis des années parle de « prostitution filmée ». Dommage que les recommandations du Rapport rappellent que l'inertie accompagne trop souvent les prises de conscience...

En matière de pornographie aussi, le silence c'est fini. Des enquêtes sont parues dans la presse et deux affaires vont donner lieu d'ici un an ou deux au premier grand procès touchant ce milieu : l'affaire dite *French Bukkake*, et celle qui concerne entre autres Michel Piron, fondateur du site *Jacquie et Michel*. 500 hommes sont incriminés, pour viols, complicité de viol, proxénétisme, traite des êtres humains, actes de torture et de barbarie. 50 victimes sont déjà dénombrées dont certaines se sont constituées parties civiles, grâce à la mobilisation d'associations féministes parmi lesquelles le Mouvement du Nid.

Les victimes entendues : Jamais constat n'a été aussi dénué d'ambiguïtés. Jamais les femmes victimes, entendues à huis clos, n'ont été à ce point reconnues. En sortant la pornographie du champ de la fiction pour aborder le réel, le rapport frappe fort : 90 % de ses productions pourraient être incriminées pour viols, viols aggravés, agressions sexuelles ou traite des êtres humains. Incitation aux fantasmes pédocriminels, incestes, tortures, séquestrations, misogynie, racisme, esclavage, de pareils contenus seraient inacceptables sur tout autre support. La violence, érotisée, normalisée, ne relève pas de «dérives» mais constitue l'essence même de cette industrie.

Or, qui peut encore ignorer que les codes du porno ont infiltré la culture populaire, les médias, la publicité, la téléréalité, les jeux vidéo ? Si le rapport consacre une large place à la question de l'accès sans garde fou des enfants à ces contenus, en n'hésitant pas à parler de « viol psychique », il ne s'en tient pas là. C'est la société tout entière qui en subit les ravages.

Le constat est accablant : consommation généralisée, surtout chez les jeunes hommes, escalade vers toujours plus de violence... Le porno réduit à néant les efforts de la société vers plus d'égalité en renforçant la construction d'une culture viriliste qui passe par la domination sexuelle des femmes. Et ce ne sont pas les cyniques «chartes éthiques», relèvent les sénatrices, qui sont à même de changer la donne, aucune «porno éthique» n'ayant de chance d'intéresser les consommateurs.

Quant au «consentement» des actrices, il n'a pas de sens dans le monde de la pornographie (comme il n'en a pas selon nous dans celui de la prostitution, autre face de la même pièce) : «Pour que le consentement en matière sexuelle ait un sens, il doit à tout moment être réversible», réversibilité hors de propos lors des tournages (comme dans la passe) :

De la prostitution filmée : Le Mouvement du Nid, qui depuis des années utilise le terme de «prostitution filmée», se félicite que la délégation mette en exergue les liens entre pornographie et prostitution, notamment soulignés par nos représentantes lors d'une audition par les Sénatrices début janvier. Au delà des relations entre la pornographie en ligne et l'essor du proxénétisme sur mineures, sont posées des questions de fond. Les infractions de proxénétisme et de traite des êtres humains sont-elles applicables à l'industrie de la pornographie ? Ne faut-il pas étendre la définition de la prostitution à des situations sans contact physique telles que le «caming» où la personne est seule face à son écran mais rémunérée par le spectateur ?

Si l'arrêt de la Cour de cassation du 18 mai 2022 a rejeté l'inclusion du «caming» dans la définition de la prostitution et du proxénétisme, Elvire Arrighi, cheffe de l'Office Central de Répression de la Traite des Etres Humains (Orcteh) soutient que leurs critères sont pourtant remplis par la pornographie : « l'activité satisfait le besoin sexuel d'autrui, implique une rémunération ainsi qu'un contact physique ». La différence est que la personne qui rémunère n'est pas celle qui profite de l'acte sexuel.

Elle en conclut qu'il revient au législateur de définir la prostitution et de dire si elle couvre également les cas de contacts sexuels matériels dans le cadre de productions pornographiques. De son côté, Lorraine Questiaux, avocate dans l'affaire dite French Bukkake, suggère d'introduire dans la loi une définition de l'exploitation sexuelle et une nouvelle catégorie de crime d'exploitation sexuelle, qui inclurait la pornographie.

Des recommandations... puis des actes ? : On appréciera que les recommandations aillent bien au-delà de l'indispensable appel à des solutions concrètes de blocage de l'accès aux sites porno pour les mineur.es. L'objectif est beaucoup plus large : engager une vaste prise de conscience, imposer dans le débat public la lutte contre les violences pornographiques. La question est posée : doit-on continuer à tolérer l'existence d'une telle industrie ?

Pour la délégation, la responsabilité de cette lutte incombe aux pouvoirs publics, et d'abord à l'Arcom. Elle avance l'idée de créer une catégorie « violences sexuelles » dans les signalements à Pharos, Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recouplement et d'orientation sur Internet2.

Du côté des victimes, il est proposé de faciliter les suppressions de contenus illicites et le droit à l'oubli, d'élargir leur accès au 39 19, mais aussi de permettre l'émergence des plaintes en améliorant leurs conditions d'accueil. Suivent les éternels appels à la mise en œuvre de séances d'éducation à la vie sexuelle et affective (instaurées dès 2001 !).

Cette recommandation brille par sa perfection : « Les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle doivent s'inscrire plus largement dans une éducation à l'égalité et dans une éducation aux compétences socio-émotionnelles qui incluent les notions d'intimité et de respect de l'autre, de son consentement, de sa sexualité. »

La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel3 prévoyait elle aussi d'enfin instaurer des séances d'information à la hauteur des enjeux. Mais les années passent, les décennies, et ces ambitions restent quasi lettre morte. Il en est de même pour la formation des forces de l'ordre à l'accueil et à l'écoute des victimes. Des progrès ont certes été réalisés, mais le découragement n'est pas loin...

Faire évoluer le droit : S'il salue les remarquables avancées dont ce rapport est la preuve, le Mouvement du Nid s'étonne de l'absence dans les recommandations d'un appel à une évolution du droit. Pour caractériser les faits et étendre les poursuites pour proxénétisme, il est indispensable de faire évoluer la définition jurisprudentielle de la prostitution, une vieillerie de 1996.

Le fait prostitutionnel est au cœur du fonctionnement de l'industrie pornographique, les modes opératoires sont les mêmes, ainsi que les violences sexistes et sexuelles. Vaste chantier. Le Mouvement du Nid n'en a pas fini avec «la prostitution filmée»...

https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/redaction_multimedia/2022/2022_Documents-PDF/20220927_Rapport_adopte_industrie_porno.pdf

15 - Il y a 20 ans, Sohane Benziane mourait brûlée vive - LDIF

La Ligue du Droit International des Femmes déposera une gerbe de roses blanches le 4 octobre 2022 à 18h à Vitry sur Seine, cité Balzac, devant la plaque commémorant la mort de Sohane Benziane (rue Balzac, esplanade « Pour le respect et l'égalité, Sohane Benziane », sur la place proche du Collège Jules Vallés).

C'est de la prise de conscience des violences sexistes parfois extrêmes dont sont victimes les filles de cités, que naquit le mouvement Ni Putes Ni Soumises. Leur action la plus spectaculaire aura lieu l'année suivante : une Marche des filles des cités à travers la France, qui démarra de Vitry sur Seine en hommage à Sohane Benziane.

Lors du procès de l'auteur des faits et de son complice, La LDIF qui s'était constitué partie civile en tant qu'association féministe à la demande de la famille obtint, que pour la première fois en France, un crime soit qualifié de sexiste.

Un ouvrage, rendant compte de ces faits et du procès sera publié dans les mois à venir. Ce devoir de mémoire nous le devons à cette jeune fille qui avait osé tenir tête à son bourreau, à ses amies qui ont eu le courage de témoigner le soir même de sa mort, rompant ainsi l'omerta de la cité, et aux sœurs de Sohane dont la souffrance reste toujours vive.

Associations qui s'associent à cet hommage : CNFF - Conseil National des Femmes Françaises / Des Chroniqueuses de 'Chroniques du sexisme ordinaire' / Encore féministes/Femmes pour le Dire Femmes pour Agir/Femmes Solidaires/Forum Femmes Méditerranée/La révolution sera féministe /le Collectif Libertaire Anti-Sexiste / les

16 - Parlementaires auteurs de violences , ECVF dénonce une solidarité masculine patriarcale

L'association ECVF - Élu.es contre les violences faites aux femmes, qui réunit des élus·es et ancien·nes élus·es de tous partis politiques et de tous niveaux de mandats, et dont l'objet depuis près de 20 ans est de lutter contre les féminicides et de défendre les femmes victimes de violences, a appris avec colère, en cette rentrée 2022 des faits de violences conjugales relevant de la responsabilité d'élus de 1er plan, ainsi que la réaction honteuse de certains membres, et non des moindres, de leurs partis politiques.

Depuis près d'un an, les révélations de ces affaires qui rendent la vie politique nauséabonde et délétère se multiplient. Malheureusement les partis politiques concernés - ils le sont presque tous - ne sont pas à la hauteur des attentes des victimes, ni de celles de nos concitoyen·nes, ni de celles des associations dont nous sommes.

Ainsi le député LFI Adrien Quatennens, ayant reconnu, dans un communiqué en date du 18.09.22, avoir commis de multiples violences à l'encontre de son épouse, s'est vu adresser de nombreux messages de soutien émanant des responsables de son mouvement politique, sans un mot pour la victime, alors qu'étaient en cause de graves faits de violences conjugales.

La députée Sandrine Rousseau, membre d'EELV, a fait des révélations à la presse le 19 septembre évoquant des violences psychologiques qui auraient été exercées par Julien Bayou, député et Secrétaire national d'EELV, à l'encontre d'une ex-compagne.

Comment alors s'étonner de la perte de confiance de nos concitoyen·nes en leurs élus·es ? Comment s'étonner que 75% des 18-35 ans n'aient pas voté lors du dernier scrutin législatif ? Comment les femmes peuvent-elles se sentir représentées par des élus exerçant eux-mêmes des violences contre des femmes ?

Cependant des voix s'élèvent, tant à EELV qu'à LFI. ECVF salue et soutient l'attitude exemplaire de la députée LFI- NUPES de la Dordogne, Pascale MARTIN, qui dénonce ce système patriarcal de défense des hommes entre eux, au détriment des véritables victimes, mettant ses collègues devant leurs responsabilités ; celle du mouvement # Relève féministe qui annonce la volonté transpartisane d'épauler les victimes ; celle de la vice-présidente du Sénat, Laurence ROSSIGNOL, qui propose que tous les partis politiques se dotent d'une même charte des valeurs et des conduites. Toutes ces voix doivent être entendues, écoutées, suivies.

La prévention des violences est un devoir pour tout·e élus·e, pour tout parti politique. ECVF regrette que beaucoup de collectivités négligent ce point, notamment lors des débats d'orientation budgétaires, au mépris de l'article 61 de la loi du 4 août 2014 et de son décret d'application 2015-761 du 24 juin 2015.

ECVF demande donc à tous et toutes les élus·es de prévoir, lors du vote du budget dans leurs collectivités, les moyens financiers permettant de former leurs élus·es, cadres et fonctionnaires, de mener des actions de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes, et de soutien aux associations qui accompagnent, écoutent, mettent à l'abri ces femmes et leurs enfants.

ECVF rappelle enfin que tous et toutes les élus·es ont un devoir d'exemplarité. Or, ces actes de violence, d'où qu'ils viennent, participent de la même volonté masculiniste de possession des femmes qui mine notre société.

Elle exige une nouvelle fois que la loi soit changée pour que les élus·es condamnés pour avoir exercé des violences à l'encontre de femmes, à titre personnel, professionnel ou dans

l'exercice de leur mandat, soient sanctionnées et rendues inéligibles et appelle à la constitution d'un front commun de tous les partis politiques féministes contre les violences faites aux femmes en interne comme en externe.

17 - Tribune - Violences sexistes et sexuelles: l'impunité est révolue, place à la relève féministe - #ReleveFeministe - liberation.fr

Silence, consternation, puis explosion de colère : chez les féministes, ce n'est pas une vague de dégoût qui nous a emporté·e·s après les déclarations de nombreux cadres et partis de gauche, c'est un vrai tsunami. Face à une solidarité masculine qui protège les agresseurs pullulant dans nos sphères politiques, nous appelons à une relève féministe.

Eric Coquerel, Taha Bouhafs, et des propos insupportables tenus sur le sujet par Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise. Julien Bayou pour lequel la commission interne d'EE-LV a été saisie pour violences psychologiques. Thomas Piketty. Puis Maxime Cochard au PCF et Benjamin accusés de viol. Samir Elves, mis en cause pour violences physiques et psychologiques. Aujourd'hui Adrien Quatennens, visé par une main courante de son ex-compagne révélée sans l'accord de l'intéressée. A LFI, un silence de plomb de plusieurs jours. Les féministes alarmé·e·s guettent les réactions des cadres du parti qui, eux, regardent leurs pompes.

Lorsqu'un groupe politique porte un programme féministe, on est en droit d'attendre qu'il cesse de protéger les agresseurs. Surtout quand on sait qu'en France, au moins 213 000 femmes sont victimes de violences conjugales par an.

Nous, féministes, militant·e·s, électeur·rice·s, élu·e·s, ex-candidat·e·s, condamnons les violences reconnues par Adrien Quatennens sur son ex-compagne, et adressons à cette dernière notre soutien inconditionnel. Les faits avoués sont clairs : une gifle est un acte de violence physique, la confiscation d'un téléphone et l'envoi de «trop de textos» correspondent à des violences psychologiques.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les réactions de Jean-Luc Mélenchon et de ses pairs, qui renforcent la culture patriarcale. Ne nous méprenons pas : si le non-respect du secret souhaité par la victime est une violence supplémentaire, le manque de solidarité et la minimisation des faits contribuent à la culture des violences sexistes et sexuelles. Ce n'est pas aux ami·e·s de l'agresseur de juger de la gravité des faits et d'appeler au respect de la vie privée. Le privé est politique.

Car au-delà des affaires Quatennens, Coquerel, Elyes ou Bouhafs, au-delà de Darmanin, Abad, Zemmour, Baupin, Lassalle, Hulot, etc., c'est un système de protection des agresseurs, tous partis confondus, que nous dénonçons. Cette omerta perdure grâce à des complicités, des comportements et une lâcheté connivente. Nous aspirons au soutien et à l'accompagnement sans faille des victimes de violences et attendons des partis qu'ils en fassent de même. S'alerter entre nous, suivre la trace des agresseurs qui changent de parti : voilà nos seuls outils à ce jour. Pourtant des solutions existent, portées par les victimes et leurs soutiens.

Assez. Aujourd'hui, nous nous organisons, sans laisser personne de côté.

Doubles voire triples victimes, les personnes racisées et/ou LGBT+ ne sont pas épargnées, et sont souvent asphyxiées par la charge sexiste et raciale. Fétichisation, violences islamophobes, agressions racistes, invisibilisation en politique et dans le débat public. Le défi unique auquel elles font face est l'impossibilité de séparer ce qui relève du sexism et du racisme. Il est d'autant plus difficile pour les femmes à l'intersection des dominations de classe, de race, de genre, de handicap et d'orientation sexuelle de pouvoir en parler, les

dénoncer et être soutenu·e·s. Pourtant, les mouvements de gauche ont largement profité des ressources à la fois intellectuelles et militantes des marges racisées comme #MeToo, les prides, les mouvements sociaux, la solidarité internationale. Etre féministe, c'est également soutenir les luttes antiracistes, antivalidistes et en faveur des droits des personnes LGBT+. Les agresseurs et auteurs de violences ne peuvent représenter nos combats politiques et nous refusons catégoriquement de militer avec des hommes auteurs de violences, ou leurs ami·e·s complices. Si Adrien Quatennens ne fait à ce stade pas l'objet d'une condamnation judiciaire, ses aveux le rendent politiquement responsable. C'est pourquoi nous, féministes, ne nous satisfaisons pas du retrait d'Adrien Quatennens de ses responsabilités au sein de LFI - ce que le parti aurait d'ailleurs dû demander en amont - exigeons qu'il démissionne de son mandat parlementaire, et que la cellule VSS de LFI envisage sérieusement tous les degrés de sanctions disponibles. Il est grand temps de faire de la place politique aux féministes qui luttent au quotidien contre les violences sexistes et sexuelles.

Aux victimes qui n'osent pas encore parler et leurs soutiens, nous libérons la voie et annonçons notre volonté transpartisane de vous épauler.

Aux masculinistes et à leurs allié·e·s, aux complices et ceux qui se taisent, nous disons que l'heure de l'impunité et de la toute-puissance est révolue. Puisque vous êtes incapables de faire mieux, il est temps de passer la main. Alors, sur tous les fronts, la relève sera féministe.

18 - Chahla Chafiq : « La colonne vertébrale de l'idéologie islamiste, c'est le sexisme » - Eva Mordacq - www.50-50magazine.fr

Chahla Chafiq, sociologue et autrice iranienne exilée en France depuis 1981, revient sur les récents événements en Iran. Le pays manifeste depuis la mort de Mahsa Amini, assassinée par la police des mœurs. La jeune femme de 22 ans avait été arrêtée pour cause de "voile mal porté". La répression policière, ordonnée par le Président de la République iranienne, est plus violente que jamais et la liste des victimes continue à s'allonger.

Quel est votre parcours ? : Je suis née et j'ai passé toute mon enfance et mon adolescence en Iran. J'ai même eu le temps de commencer des études en sociologie là-bas, avant que tout ne change. La révolution a commencé en 1979 en Iran et j'y ai participé avec enthousiasme. Je faisais partie de la gauche radicale et je me battais aux côtés d'autres jeunes qui voulaient, comme moi, plus de libertés. Nous avions bon espoir de pouvoir faire changer les choses.

Nous sommes donc tombé·es de haut quand l'Ayatollah Khomeini s'est emparé du pouvoir et a fait de l'État impérial d'Iran une République islamique. A l'époque, jeunes ou moins jeunes, nous n'avions pas encore identifié la dimension répressive et totalitaire de l'islamisme. D'ailleurs, à l'époque, il n'y avait même pas de mot pour "islamisme". C'est par la suite qu'il est apparu dans le langage politique avec les expériences algérienne et iranienne. Avant, nous ne savions pas ce que c'était. Même en Occident en fait, le monde entier regardait Khomeini comme une personnalité politique positive.

Or, c'était un idéologue de l'islamisme et l'Iran est devenu un laboratoire pour cette idéologie. Ça s'est avéré catastrophique pour le pays et les femmes en ont été les premières victimes. L'un des premiers actes de Khomeini a été d'appeler les femmes à porter le voile. Ensuite, le régime a continué à instaurer la terreur. Il a réduit la société civile au silence en mettant des gens en prison ou en les exécutant.

Je n'étais bien sûr pas d'accord avec tout cela et j'ai choisi de continuer la lutte clandestinement. Cela a duré plus de deux années, au bout desquelles je me suis vue forcée de prendre la route de l'exil. J'étais sur la liste noire du pouvoir et donc en danger. J'ai quitté

l'Iran pour m'exiler en France. C'était censé être temporaire et je pensais repartir chez moi rapidement mais au bout de quelques années, je me suis rendue compte que les islamistes étaient là pour rester. J'ai donc appris le français, j'ai fini mes études et je me suis mise à publier des essais et des livres (1) sur des sujets touchant à l'islam politique et au voile, ainsi que des textes littéraires.

Que savez-vous de la situation actuelle en Iran ? : Je suis évidemment l'actualité de très près. Je vois que les manifestations ont lieu dans tout le pays et je suis très touchée. D'un point de vue extérieur, on peut se demander "comment la question du voile peut devenir le problème numéro 1 d'un pays en si peu de temps ?" En réalité, cela fait des années qu'il y a des contestations à ce sujet. La mort de Mahsa Amini n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ! Le mouvement a pris de l'ampleur.

Les hommes participent pleinement à ces contestations qui ciblent le système politique tout entier. La jeunesse est aussi au rendez-vous. Des jeunes de 15 ans sont dehors actuellement, à protester. C'est inquiétant pour leur vie, mais en parallèle, cela apporte aussi beaucoup d'espoir. Ils ont bien compris que la lutte pour la liberté est dans l'intérêt de tou·tes. La colonne vertébrale de l'idéologie islamiste, c'est le sexism. La domination sur les femmes et l'accaparement de leur corps sont au cœur du modèle de fonctionnement islamiste. Donc s'attaquer au voile, c'est en fait chercher la liberté. Le slogan des protestations actuelles c'est : "FEMME, VIE, LIBERTE". Sans la liberté des femmes, la liberté de la société n'est pas possible. L'ordre répressif actuel veut imposer un modèle idéologique qui étouffe le peuple. Il n'y a aucune liberté personnelle, aucune perspective de vie.

Je suis en contact, avant tout grâce aux réseaux sociaux, avec des militantes iraniennes. Chaque citoyen·ne ou presque fait le travail d'un journaliste indépendant·e en ce moment. Elles/ils récoltent des images et des récits comme des reporters pour les partager avec le monde. Cet accès à leurs paroles est précieux mais le gouvernement commence à restreindre l'accès de certains sites, et même à couper Internet. C'est de plus en plus difficile d'avoir de leurs nouvelles. Le gouvernement isole le peuple pour mieux le dominer. Malgré tout, la communication continue. Parfois hachurée, parfois laborieuse, mais elle continue.

Que pensez-vous de la mobilisation dans le monde et en France ? : La mobilisation de la société civile est clairement au rendez-vous. Le monde est solidaire du combat du peuple iranien. Les féministes du monde entier soutiennent le mouvement. En revanche, nous ne pouvons pas en dire autant des politiques européen·nes. La position de l'Europe n'est pas à la mesure de ce qui se passe dans le pays. Les Iranien·nes sont assez fâché·es avec les dirigeant·es des pays démocratiques car elles/ils ne s'impliquent pas assez. Dernièrement, les Nations Unies ont réuni les dirigeant·es mondiales/mondiaux à New York dont le Président de la République iranienne et l'accueil qu'il a reçu était scandaleux ! Aucun dirigeant·e ne l'a mis face à ses responsabilités, personne ne l'a interpellé sérieusement sur la répression violente, la restriction d'Internet et la censure. Ça me désole.

Comment voyez-vous l'avenir ? : Les mouvements sociaux sont toujours imprévisibles. Ce qui est enthousiasmant en ce moment, c'est de voir que les Iranien·nes ont compris que la lutte contre la répression des femmes est la clé pour la liberté de toute la société. Pour ce qui est de l'avenir, c'est très dur à dire. Le président iranien est rentré de New York et il va sans doute décider de durcir la répression. L'Iran a un lourd passé de mouvements qui ont été réprimés par les forces de l'ordre. Ce qui est sûr, c'est que les gens sont déterminé·es à rester dans la rue. Donc tout peut arriver. Et je me dis que quoi qu'il arrive, même si ce mouvement actuel venait à mourir, il n'aura pas été vain. Il renaîtra plus fort et dans une forme plus radicale encore. Une page a été tournée dans l'histoire contemporaine de l'Iran, du

Moyen Orient et du monde entier. Les femmes sont au centre d'un mouvement populaire pour la liberté qui n'est pas près de s'effacer.

19 - Marie-Jo Bonnet : "Ingrates, nos filles néoféministes nous interdisent-elles de parler après la ménopause ?" - Etienne Campion - marianne.net

Auteure d'une vingtaine d'ouvrages, Marie-Jo Bonnet est une spécialiste de l'histoire des femmes et du mouvement féministe, de l'art et du lesbianisme. Elle a co-fondé les Gouines rouges, fut une pionnière du MLF (Mouvement de Libération des Femmes), a côtoyé Gisèle Halimi, Delphine Seyrig et Simone de Beauvoir. Notons *Les Femmes dans l'art* (éditions de La Martinière, 2004), *Histoire de l'émancipation des femmes* (Éditions Ouest-France, 2012), *Simone de Beauvoir et les femmes* (Albin Michel, 2015) ou bien *Mon MLF*, (Albin Michel, 2018). Sa thèse, *Les Relations amoureuses entre les femmes - XVIe-XXe siècle*, vient d'être rééditée chez Odile Jacob.

Marianne : La « querelle des féminismes » a repris cours depuis quelques jours après un passage médiatique d'Élisabeth Badinter sur France Inter. Des militantes féministes d'une autre génération comme Sandrine Rousseau ou Rokhaya Diallo l'ont accusée d'être à contretemps, «réac», «à côté de la plaque», «ignorante...» Que cela vous inspire-t-il ? Y a-t-il toujours eu des conflits entre les différents courants féministes ?

Marie-Jo Bonnet : Le débat contradictoire est sain dans une démocratie. C'est même un signe de vitalité. Les femmes ne sont pas toutes semblables et ont des idées différentes sur les priorités à mettre en œuvre. Ce débat n'est pas nouveau. Dans le MLF de ma jeunesse il y avait plusieurs tendances qui se sont heurtées brutalement. Il y a même eu prise de pouvoir par une tendance à travers le dépôt du sigle MLF comme marque commerciale.

« A-t-on le droit de parler après la ménopause ? » : Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est qu'il n'y a plus de débat contradictoire, de face-à-face. Il y a clivage et atomisation des tendances, chacune menant son propre combat, sans se parler. Ce qui est un comble pour celles qui déplorent que la parole des femmes ne soit pas entendue et ne fasse pas autorité. Le pire, c'est quand les désaccords prennent l'allure de conflit de générations. Et on sait ce que ça veut dire : disqualification des «vieilles» sous prétexte qu'elles ne sont plus dans la course. Nos filles se font le relais du bon vieux système patriarcal. A-t-on le droit de parler après la ménopause ? Portées à l'ingratitude, grâce à la vague MeToo, elles s'imaginent avoir tout inventé dans le combat contre les violences faites aux femmes. Elles souffrent d'amnésie et ne veulent pas savoir ce qui s'est passé avant elles. Par exemple, le Collectif Féministe contre le viol (CFCV) a été fondé en 1986 et a édité un premier guide d'aide aux victimes en 2002 avec Marie-France Casalis, ancienne présidente du Planning familial.

Ce qu'on reproche à Élisabeth Badinter c'est d'avoir omis de parler de ce que tout le monde sait : la mauvaise application de la loi. Mais ce n'est pas une raison pour dissocier les droits des victimes de l'État de droit. Les victimes ont-elles tous les droits ? Non, bien sûr et c'est pourquoi Élisabeth Badinter a parlé de «toute puissance» des victimes, et l'on voit qu'elles n'hésitent pas à employer la violence contre les femmes qui osent critiquer leur stratégie. Le fait d'être victime n'en fait pas pour autant des saintes. L'exemple tout récent des louves alpha qui ont monté à EELV. L'exemple d'une cellule clandestine pour espionner Julien Bayou et le faire tomber politiquement, est plus qu'exemplaire de ces excès dans la volonté de puissance.

Le nom en lui-même est tout un programme. La «Louve alpha» est celle qui domine la meute. Il s'agit finalement d'une lutte pour le pouvoir, dans laquelle tous les moyens sont bons, y

compris de dévoyer la lutte contre les violences faites aux femmes en surfant sur la vague MeToo pour servir ses propres intérêts.

Souscrivez-vous à la catégorie conceptuelle qui considère qu'il y aurait deux féminismes : un «primo» et un «néo» ? Avec, pour caricaturer, un «féminisme d'avant», rationnel et modéré qui a obtenu le droit à l'IVG et des avancées concrètes, et un «néoféminisme», aux méthodes dures, qui ne pouvant plus obtenir d'avancées en droits s'en prend aux hommes ? : Aujourd'hui le féminisme est loin de se réduire à deux pôles. D'abord parce qu'il n'a pas commencé dans les années 1970. Le féminisme a une longue histoire qui s'enracine dans plus de deux siècles de combats pour conquérir le droit de cité et l'égalité juridique entre les femmes et les hommes. Ce qu'il y a de nouveau, dans le féminisme d'aujourd'hui, c'est qu'il s'est construit sur l'effacement des combats féministes précédents (je prépare d'ailleurs un livre sur cette question).

Les néoféministes d'aujourd'hui sont «néo» parce qu'elles ont abandonné le terrain de l'universalisme des droits des femmes pour un relativisme culturel très problématique. Par exemple, elles considèrent que porter le voile pour une musulmane française est l'expression de sa liberté alors que le voile islamique est un instrument de domination des femmes. Elles pratiquent le jésuitisme féministe.

La révolte des Iranaises montre qu'elles risquent la mort pour en finir avec cette camisole. Les Iranaises nous disent ce que c'est vraiment que de porter le voile : un instrument de domestication des femmes pour instituer l'apartheid sexuel. Il en est de même pour les questions identitaires. Les néoféministes pensent qu'employer le mot genre plutôt que celui de femme est un progrès. Que le sexe est «assigné» à la naissance et qu'on peut auto-affirmer son identité de genre au moyen des hormones et de la chirurgie.

C'est une régression considérable du féminisme qui après avoir abandonné le terrain de la maternité aux biotechnologies, abandonne celui de l'identité collective femme à l'identité de genre. Le nom de «NousToutes» donné au mouvement de lutte contre les violences faites aux femmes est révélateur de cet abandon. Dans les années 1970, les féministes se reconnaissaient dans le collectif «Nous les femmes» qui exprimait la fierté d'être une femme «en voie de libération». Aujourd'hui le «nous toutes» évite d'employer le mot femme pour inclure les «hommes trans». C'est une régression par rapport au féminisme universaliste pour lequel les femmes ont toutes les mêmes droits. Ils ne dépendent ni de la religion, ni des traditions culturelles.

Aujourd'hui, le relativisme culturel se fait passer pour progressiste, dans la gauche en particulier, qui a perdu tout esprit critique envers les codes culturels de notre époque comme d'ailleurs envers le bio pouvoir qui gère de plus en plus la sexualité des femmes. Ces codes imposés par les réseaux sociaux et les médias, sont en fait une émanation de la technique qui envahit toute notre vie. Ils ne sont pas le signe d'un progrès vers la reconnaissance des différences, et notamment du fait que naître femme, ce n'est pas la même chose que naître homme. On confond aujourd'hui l'identité avec l'égalité. Or, l'égalité se fait entre personnes différentes, pas entre personnes identiques.

Le problème du «féminisme old school» n'est-il pas d'avoir perdu la «bataille médiologique», celle qui pose la question des codes de l'époque : de ne plus être accessible aux jeunes filles et jeunes femmes de nos jours par les réseaux sociaux, les médias, le cinéma... ?

Délation, harcèlement, scandales, buzz font partie du «système néo». Le féminisme «old school» n'existe pas car il y a toujours eu des anciennes et des modernes. La question est de savoir quel est le courant porteur d'une époque vers l'émancipation, qui demeure pour moi la raison de s'engager dans le féminisme. De ce point de vue, le féminisme universaliste est le

courant le plus porteur qui ait existé car il a dépassé les clivages entre bourgeoises et ouvrière, hétérosexuelles et lesbiennes, jeunes et aînées, étrangères et françaises, etc. Ces clivages sont à nouveau à l'œuvre dans le féminisme, bien que l'intersectionnalité soit une tentative de définir un point de rencontre entre les différentes discriminations : couleur de peau, orientation sexuelle, économique, religion. Mais on s'aperçoit à la pratique qu'il ne fonctionne pas vraiment dès lors qu'il se coupe des expériences des aînées et d'un principe fondamental : l'universalisme.

Ce qui existe en revanche c'est la toute-puissance des médias et des réseaux sociaux. Déverser la vie privée sur la place publique ne choque pas, apparemment. Il est devenu très difficile de se débrancher et de sauvegarder un espace de liberté intérieure qui permette de résister au mainstream des réseaux sociaux. C'est lui qui fait la loi dans les médias et qui se nourrit de plus en plus de scandales et de fausses révoltes. On ne se demande plus si la GPA, qui va très certainement être légalisée dans l'Union européenne, est une atteinte à la dignité des femmes à travers la marchandisation de leur corps. Alors qu'elle est une vraie régression du droit des femmes.

On a l'impression que le féminisme d'aujourd'hui n'a plus que l'image, pour ceux et celles qui n'y adhèrent pas, de femmes militantes et déconnectées, contradictoires et hypocrites, qui s'intéressent à des peccadilles plus qu'à la révolte des femmes en Iran. N'y a-t-il pas un risque qu'un jour il soit «trop tard», que les néoféministes aient trop abîmé, voire cassé, l'outil de la lutte et que la société ne veuille plus faire avancer le féminisme en général ? Les différents courants de féminisme peuvent-ils encore être «réconciliés» ?

Pour l'instant, je ne vois pas de signes indiquant que le féminisme va disparaître parce qu'il dégoûterait certaines personnes. Bien au contraire. Nous traversons cependant une période difficile du fait que les néoféministes préfèrent promouvoir le modèle masculin d'intégration sociale. Elles ne se demandent pas pourquoi tant de jeunes filles souhaitent devenir des garçons et «changer de genre». Des études ont montré en effet que 75 % des personnes qui transitionnent vers l'autre genre sont des filles. C'est un chiffre énorme, révélateur d'un profond malaise chez les jeunes femmes à qui on explique qu'être une femme c'est subir des violences masculines. Si les codes de l'époque consistent à «naître dans le mauvais corps» et à pouvoir le transformer avec le soutien de «Big Pharma», et l'adhésion des autorités instituées, il y a vraiment quelque chose qui ne va pas dans ces codes.

Les néoféministes préfèrent promouvoir une représentation victimaire des femmes plutôt que de se solidariser avec la révolte des Iraniennes. En 1979, quand l'Ayatollah Khomeyni leur a imposé le voile, ce sont leurs mères qui ont manifesté le 8 mars dans les rues de Téhéran en disant : « La liberté n'est ni occidentale, ni orientale, elle est universelle. »

20 - Les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche : le plafond de verre résiste - Blandine Laperche - Professeure Economie de l'Innovation Université du Littoral Côte d'Opale

Depuis la fin des années 1990, on peut constater un intérêt croissant pour le sujet des inégalités de genre, dans tous les domaines et en particulier dans le domaine de la recherche. Depuis 2003, la Commission Européenne publie le rapport [She figures](#) et depuis 2012, l'égalité entre les hommes et les femmes et la dimension de genre ont été intégrées dans la politique de recherche européenne (*European Research Era*) avec pour objectif de i) promouvoir l'égalité des sexes dans les carrières ; ii) assurer l'équilibre entre les sexes dans la prise de décision et iii) intégrer la dimension de genre dans les contenus et programmes de Recherche & Innovation.

Pourtant le «plafond de verre» (appelé aussi ségrégation verticale) que l'on peut observer dans l'emploi des femmes, est particulièrement présent dans l'enseignement supérieur et la recherche. Selon les dernières statistiques, les femmes représentaient en moyenne plus de 42 % des chercheurs de l'enseignement supérieur au sein de l'Union Européenne en 2018 avec une évolution positive mais lente au cours des années (EU-27, *She Figures*, 2021). Cependant, en montant dans l'échelle des statuts, elles ne représentent qu'un quart (26,2%) des postes de grade A (équivalent pour un poste de professeur titulaire), alors qu'elles sont bien plus nombreuses que les hommes en licence et en master et à quasi parité en doctorat. Depuis 2015, cette situation et la forme de ciseau dessinée par les statistiques évoluent peu.

D'autres indicateurs ont été construits pour identifier l'existence de ce plafond de verre, y compris un indice spécifique, l'indice du plafond de verre (*Glass Ceiling Index*) comparant la proportion de femmes dans le monde universitaire (grades A, B et C) à la proportion de femmes occupant des postes universitaires de haut niveau (grades A) au cours d'une année donnée. S'ajoutent des indicateurs sur la part des femmes et des hommes dans les auteurs actifs, dans les inventions (brevets déposés), dans les collaborations universités/entreprises, dans la direction d'établissement, etc. Tous permettent de faire le même constat de la solidité du plafond de verre, malgré quelques brèches qui suggèrent une amélioration de leur position.

A cette ségrégation verticale, s'ajoute une «Ségrégation horizontale», qui signifie que la proportion de chercheuses varie selon la discipline scientifique : en général, les chercheuses sont surreprésentées dans les domaines liés aux sciences sociales, au médical et à la santé et sous-représentées dans les carrières liées aux sciences et aux technologies. La plus faible proportion de femmes dans les carrières scientifiques et techniques est visible dans l'enseignement supérieur, mais aussi dans entreprises, où elles sont sous représentées par rapport aux hommes, de manière encore plus flagrante et dans plus de disciplines.

Pour comprendre ces phénomènes, il faut prendre en compte différentes explications, liées à l'histoire, à la socialisation, mais aussi au marché du travail.

Les femmes, longtemps invisibles dans un monde d'hommes : Les universités européennes se sont développées à partir du 13^e siècle et ce n'est qu'au 19^e siècle que les femmes ont obtenu le droit d'y entrer (Laperche, 2004 ; Boutillier, Laperche, 2007). Dans ce monde d'hommes, dès le début, la mixité était problématique. Les étudiants et les professeurs regardaient d'un mauvais œil l'arrivée des femmes, et pour garantir leur moralité, les femmes ont dû dans un premier temps renier leur féminité (l'étudiant ne doit pas être "désirable", attribut traditionnellement réservé aux femmes dans les milieux conservateurs) ; des places leur étaient réservées dans les universités parisiennes, elles devaient être accompagnées de leur mère ou de leur mari. Les administrateurs parisiens des bibliothèques universitaires craignaient que ces lieux ne deviennent des lieux de rendez-vous si les femmes étaient autorisées à y entrer - *a fortiori* seules.

L'université, la recherche, traditionnellement un monde d'hommes ? En apparence seulement. Comme le rappelle F. Waquet (2022) les femmes ont souvent joué un rôle de petites mains dans *les coulisses de la science*, à toutes les époques. Pour le compte de leur mari, de leur oncle ou de leur père, elles tapaient les manuscrits, dessinaient, corrigeaient, traduisaient sans être connues ou reconnues. Marie-Anne Lavoisier a travaillé en étroite collaboration avec son mari Antoine Lavoisier (1743-1794), notamment pour la rédaction du *Traité élémentaire de chimie* (1789). Louise Durkheim, épouse du sociologue Emile Durkheim (1858-1917) joua un rôle clé dans la publication de ses œuvres et dans la gestion de *L'année sociologique*, en corrigeant, relisant, communiquant avec les auteurs. Il en est de même de l'épouse de Louis

Pasteur (1822-1895), celles plus près de nous des historiens Marc Bloch (1886-1944), de Lucien Febvre (1878-1956), de Fernand Braudel (1902-1985), etc. Les filles sont aussi mises à contribution comme celles du naturaliste Lamarck (1744-1829) de l'anatomiste Cuvier (1769-1832), de Littré (1801-1881). La liste peut être allongée dans toutes les disciplines et bien au-delà des frontières françaises. Aujourd'hui, les femmes sont nombreuses, voire les plus nombreuses au bas de la pyramide institutionnelle des personnels d'appuis à la recherche, qui se sont féminisés au cours du temps.

Une histoire de socialisation : La socialisation des filles, c'est-à-dire la place qui leur est assignée dans et par la société - mais aussi celle des garçons - peut aussi contribuer à expliquer leur lente entrée dans les institutions universitaires mais aussi le choix des filières scolaires, puis des disciplines privilégiées par les femmes à l'université. L'idée exprimée est que la définition de cette place débute dès le plus jeune âge avec les choix des jouets, des couleurs de vêtements, ou des loisirs.

Les sociologues ont déjà depuis longtemps évoqué cette «auto-sélection» des filles, qui semble même s'aggraver au cours des dernières années. Par exemple, le 25 janvier 2022, dans un communiqué de presse commun intitulé « Réforme du lycée et mathématiques, 25 ans de recul sur les inégalités entre filles et garçons », huit associations d'enseignants de mathématiques et de scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme, affirmant que depuis la réforme du lycée de 2019 en France, les lycéennes sont moins nombreuses à choisir les mathématiques parmi leurs cours. « En effet, alors que la part des filles en terminale S progressait régulièrement depuis 1994, la part des filles dans l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale est redescendu au-dessous du niveau de 1994, chutant de près de 8 points après 2 ans de mise en place de la réforme. Ainsi, seulement 25% des filles en 2021 ont un enseignement de mathématiques de plus de 6 heures hebdomadaires contre 45% avant la réforme. Ce décrochage est encore plus édifiant en première générale, où près de la moitié des filles abandonne les mathématiques en fin de seconde en 2021, alors qu'elles étaient jusqu'en 2018 environ 83% à poursuivre un enseignement de mathématiques ».

Cette auto-sélection peut être perçue comme un effet de «domination masculine» mais aussi comme une liberté relative des filles par rapport à la plus grande soumission des garçons au modèle masculin d'excellence mathématique. Elle traduirait une aversion pour la concurrence et la peur d'une difficile insertion professionnelle si elles choisissaient un «métier masculin» typique.

Enfin, elle traduirait aussi une surestimation des capacités des garçons, une anticipation de l'avenir par les filles elles-mêmes et une perpétuation des idées reçues sur le travail des femmes, longtemps cantonnées aux métiers d'enseignante, d'infirmière, d'assistante sociale, de secrétaire de direction...

Pour expliquer la solidité du plafond de verre, la vie familiale est aussi un facteur clé d'explication. En particulier le partage du travail domestique et des soins est toujours très inégal (en 2021, selon l'ONU, les femmes consacrent environ 2,5 fois plus d'heures que les hommes au travail domestique et aux soins non rémunérés). Cela peut être un obstacle à la mobilité, à la participation à des conférences, à des équipes internationales de recherche, à la création de réseaux : autant d'aspects importants pour l'évolution de la carrière académique.

La recherche responsable... versus la précarité de l'emploi : Les principes d'une «Recherche responsable» irriguent désormais les politiques et programmes de recherche et l'orientation des institutions universitaires (Uzunidis, Mobhe, 2022). Il s'agit d'une approche qui anticipe et évalue les implications potentielles et les attentes de la société en matière de recherche et d'innovation, dans le but de favoriser la conception d'une recherche et d'une innovation

inclusives et durables. L'égalité des sexes fait partie des cinq clés d'une «Recherche et innovation responsable» érigée comme déterminant des politiques développées par la Commission Européenne, aux côtés de l'éthique, de l'engagement social, de l'*open access* et de l'éducation à la science. De même, l'égalité des sexes figure dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) définis par l'ONU, Objectif n°5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». L'ONU consacre d'ailleurs aussi une place importante aux femmes scientifiques.

En accord avec ces principes, de nouvelles règles sont mises en œuvre à l'échelle des universités en quête de «responsabilité» pour atteindre la parité hommes-femmes : les jurys et autres comités de recrutement doivent viser la parité, les recrutements et promotions doivent prendre en compte cette nécessité, etc. De nombreuses initiatives émergent pour donner «confiance» aux étudiantes et aux chercheuses, comme des sensibilisations des étudiants à la carrière universitaire pour inciter en particulier les jeunes femmes à l'envisager, les portraits de femmes qui ont percé dans leur domaine scientifique ou des prix spécifiques à destination des chercheuses (comme le prix Irène Joliot Curie proposé par l'Académie des Sciences en France).

Toutes ces initiatives peuvent être perçues comme positives pour favoriser l'insertion et la reconnaissance des femmes. Elles peuvent aussi comprendre des revers, comme ceux d'une stigmatisation, ou de la perpétuation d'une inégalité sociale historiquement ancrée dans le corps social, intériorisée et parfois prolongée par les femmes elles-mêmes, lorsqu'elles sont arrivées à des postes de responsabilité. Surtout, une piste essentielle pour améliorer la position des femmes et... des hommes dans l'enseignement et la recherche reste la construction de l'image sociale véhiculée par le savoir et sa transmission. Les réponses à la précarité associée à la vie étudiante, au faible nombre de postes ouverts dans les universités publiques en particulier, aux difficultés d'insertion des jeunes chercheuses et chercheurs sont certainement des clés majeures pour rendre l'enseignement supérieur et la recherche plus attractifs et inclusifs.

Références

- Boutillier, S., Laperche, B. (2007), *La place des femmes dans la recherche : apprentissage, production et valorisation des connaissances*, Marché et Organisations, 5, 61-77.
- Laperche, B. (2004), *L'intégration des femmes dans le système de la recherche en France et en Europe : état des lieux et interrogations*, Innovations, 20, 33-57
- Uzunidis, D., Mobhe, D. (2022), *La recherche responsable : contexte, enjeux, dispositifs, Technologie et Innovation*, DOI : [10.21494/ISTE.OP.2022.0841](https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2022.0841)
- Waquet, F. (2022), *Dans les coulisses de la science. Techniciens, petites mains et autres travailleurs invisibles*, CNRS Editions.

CONTROVERSES

21 - Manifestation du 28 septembre à Paris

Prioriser ce qui nous rassemble pour faire avancer toujours et encore nos droits - « Avortement en Europe, les femmes décident »

Le collectif « Avortement en Europe, les femmes décident », organisateur de la manifestation du 28 septembre, qui a réuni soixante dix associations féministes, syndicats et partis pour défendre le droit à l'avortement, condamne les violences exercées au sein de la manifestation

parisienne. Les divergences, même très importantes, au sein du mouvement féministe, ne se règlent pas à coup d'injures, d'invectives et de bousculades.

Il condamne aussi les vidéos qui tournent sur les réseaux sociaux visant à faire croire que le Service d'ordre de la manifestation, composé de militantes féministes et d'hommes « alliés » à agressé des femmes alors qu'il visait à séparer les protagonistes. Il dénonce cette instrumentalisation et condamne fermement l'appel à la délation des membres du SO. Il apporte tout son soutien et sa confiance aux camarades qui étaient dans le service d'ordre.

Le collectif « Avortement en Europe, les femmes décident » ne réunit pas uniquement des structures qui sont en accord complet. Il arrive pourtant à fonctionner au consensus et à regrouper très largement des organisations d'horizon différent qui ont un but commun.

A l'heure où les anti-avortement reprennent de la vigueur dans le monde entier, déploient des moyens considérables pour faire avancer leurs idées mortifères pour les droits des femmes, de tels heurts et leur instrumentalisation ne peuvent que fondamentalement desservir notre cause commune.

Nous ne pouvons laisser dériver le mouvement féministe en France vers des attaques renouvelées. Il est grand temps de changer d'optique, de prioriser ce qui nous rassemble pour faire avancer toujours et encore nos droits.

21Bis - Communiqué : «Violences entre féministes: ça suffit ! » - Front féministe

Des féministes manifestant pour le droit à l'avortement ont été harcelées, agressées, violentées, et l'une d'elles a été blessée (fracture d'un doigt). Où ? En Iran ? Aux États-Unis ? Non ! À Paris, le 28 septembre.

Par qui ? Par des opposants à l'avortement, droit fondamental des femmes ? Non ! Par des féministes donnant la priorité aux droits des personnes trans et accusant de transphobie toute féministe qui privilégie d'autres engagements.

Ce n'est pas la première attaque contre ces féministes, qui sont membres du groupe l'Amazone Paris, mais cette fois-ci l'aggravation est nette. De plus, le service d'ordre les a insuffisamment défendues, et les organisatrices de la manifestation, le collectif « Avortement : les femmes décident », ont condamné les violences, mais sans distinguer entre agresseuses et agressées.

Depuis plusieurs années, nous sommes préoccupé·es par l'accroissement de violences commises par des féministes contre d'autres féministes pendant des manifestations, à Paris, Toulouse, Marseille, Bruxelles, etc. : militantes insultées, bousculées, bombardées avec des œufs ; banderoles arrachées, piétinées, volées ; panneaux arrachés, cassés et utilisés comme des armes.

Des militantes sont traitées de « TERF » (« féministes radicales excluant les trans »), silencierées, harcelées, menacées de mort (cf. l'inscription : « SAUVE 1 TRANS, BUTE 1 TERF », sur la statue de la place de la République à Paris, 7 mars 2021). Plusieurs d'entre elles ont porté plainte.

Il faut que cette escalade dangereuse s'arrête. À qui profitent ces violences ? Prenons le temps de discuter de ce qui nous divise, ayons conscience de ce qui nous rassemble : la lutte contre le patriarcat. Ne faisons pas le jeu des masculinistes ! Soutenons ensemble les Iraniennes manifestant contre le voile, les Afghanes interdites d'école, les Polonaises empêchées d'avorter, etc. !

L'Amazone Paris est membre du Front Féministe, que nous avons lancé le 8 mars 2022, et qui rassemble 62 associations de 7 pays, cosignataires du manifeste « Liberté Égalité

Féminisme ». Aux féministes de l'Amazone Paris, nous disons : Nous vous soutenons. Nous faisons front avec vous.

Marie-Noëlle Bas, Gérard Biard et Florence Montreynaud, responsables du Front Féministe

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

22 - Séance ouverte du séminaire "Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles" - IRN TREND - 11 octobre

Chloé Delaporte présentera son ouvrage « La culture de la récompense : compétitions, festivals et prix cinématographiques », une enquête sociologique récente sur les récompenses cinématographiques et audiovisuelles françaises, publiée par les PUV en 2022. Elle mettra également en lumière le rôle de l'action publique dans l'organisation des prix cinématographiques, dans le domaine festivalier en particulier, mais pas uniquement. Le cas spécifique des politiques culturelles en matière d'éducation à l'image sera approfondi pour son caractère exemplaire, révélant les enjeux multiples qui conduisent l'action publique dans une économie de marché.

Maîtresse de conférences HDR en socioéconomie du cinéma et de l'audiovisuel à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Chloé Delaporte est chercheuse au RIRRA21 (EA 4209). Spécialiste des processus de légitimation et de hiérarchisation des œuvres et des artistes au sein du champ cinématographique, elle a notamment travaillé sur la catégorisation générique (Le Genre filmique. Cinéma, télévision, internet, PSN, 2015) et sur les prix cinématographiques (La Culture de la récompense. Compétitions, festivals et prix cinématographiques, PUV, 2022).

*Mardi 11 octobre 2022, 9h-12h - Université Paris 8 - 2 rue de la liberté 93526 Saint Denis
Métro 13 Saint Denis Université Bâtiment de la recherche, salle MR002*

23 - «Délivrées», 1^{er} Salon des livres féministes - Clara Magazine - 15 et 16 octobre

Clara-magazine, magazine de la pensée féministe, organise « Délivrées ! son premier salon du livre féministe. La programmation est riche puisque nous recevrons entre-autre Michelle Perrot, Pénélope Bagieu, Lydie Salvayre, Isabelle Alonso, Marie-Paule Belle et Coco... Nous vous espérons nombreux.e.s à nous rejoindre.

Plus que jamais, ce magazine a besoin de votre soutien et notamment après deux années de crise sanitaire et une inflation qui voit le coût des consommables quadruplé, dont l'encre et le papier.

Clara Magazine est l'un des seuls magazines de France indépendant de tout groupe de presse et ce afin de garantir sa liberté de parole. Dans ce cadre, nous organisons une soirée de gala le samedi 15 octobre à partir de 19h.

Pour cette soirée, vous pouvez acheter un bon de soutien donnant droit d'entrée. Vous pouvez également prendre connaissance du programme et vous procurer ce billet d'entrée sur le lien : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-salon-delivrees-soiree-vip-396441666697>

Le Salon : Du 15 au 16 octobre - 11h à 18h30 - Liberty Living Lib - 2 rue d'Alexandrie - Entrée libre

LECTURE, CINÉMA, TÉLÉ...

24 - Cinéma : Cineffable ; 34^{ème} Festival international du film lesbien et féministe de Paris - 20 au 23 octobre

Découvrez dès à présent la [bande-annonce du 34e festival](#) !

Créé en 2014 à Cineffable, le système solidaire des [tickets suspendus](#)

Préventes jusqu'au 9 octobre. Les préventes sont désormais ouvertes sur HelloAsso. Ce système vous permet d'éviter les files d'attente aux caisses et facilite l'organisation pour l'équipe. Vous pouvez [adhérer](#) et [commander vos tickets](#). Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Rendez-vous à l'Espace Reuilly du jeudi 20 au dimanche 23 octobre 2022.

25 - Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique - Guillaume glénard

Le ministère de la transformation et de la fonction publiques vient de publier le huitième rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique qu'il remet au Parlement.

Ce rapport a pour vocation d'éclairer l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les employeurs publics, les agents publics et leurs représentants, sur l'avancée des politiques en faveur de l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

La première partie du rapport est consacrée au bilan de la mise en œuvre de l'accord du 30 novembre 2018 ainsi que de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Trois ans après leur entrée en vigueur, il présente le déploiement des plans d'action égalité professionnelle et des dispositifs de signalement. Le fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP), désormais ouvert aux trois versants de la fonction publique, est également évoqué, ainsi que les progrès indéniables de l'accès des femmes à la haute fonction publique. Enfin, il décrit les actions menées en faveur de la labellisation Égalité professionnelle des employeurs publics qui témoignent de la volonté des administrations de rénover les pratiques RH à l'aune de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La seconde partie du rapport décret quant à elle à mettre les actions des employeurs des trois versants de la fonction publique tendant à faire progresser concrètement l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en termes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de mentorat ou de formation à l'égalité.

Ce rapport peut être consulté à partir du lien suivant :

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/rapport_annuel/RA-egalite-2022.pdf

26 - Livre : « La voix des femmes autochtones - Anne Pastor

Les éditions akinomé ont le plaisir de vous présenter La voix des femmes autochtones de Anne Pastor à paraître le 21 octobre 2022. Akinomé est une jeune maison d'édition indépendante qui souhaite partager sa passion pour le voyage et l'écologie.

Partout dans le monde, des femmes autochtones ont toujours été ignorées. Souvent exploitées et discriminées, en tant que femmes et autochtones, elles se sont battues pour gagner leur place et leur reconnaissance. Aujourd'hui, leur manière de penser et d'agir nous interroge, que ce soit sur la question du changement climatique, de l'éducation, de la pauvreté, de la violence sexiste ou des conflits armés. En soulignant leur importance en 2017, ONU Femmes a ouvert la voie vers une reconnaissance confirmée par la décision de l'ONU de proclamer l'année 2019 comme année internationale des peuples autochtones. Alors, peut-être est-il temps d'écouter, d'échanger avec elles et de construire un futur ensemble.

Anne Pastor est partie à la rencontre de ces femmes et dresse ici le portrait de 25 d'entre elles, qu'elles défendent la cause des Inuit du Québec, des Amérindiens, des Kanak de Nouvelle-Calédonie, des Peul m'bororo du Sahel, des Aïnou du Japon, Maori, Massai, Dayak...

etc. Ces femmes sont plus de 238 millions dans le monde et témoignent d'une richesse unique. Un livre leur donne pour la première fois la parole. Leur manière d'être, d'agir et de penser le monde est un laboratoire d'idées pour demain.

En Juillet 2021, Paris a accueilli Beijing+25 le Forum Mondial des Femmes en présence des Femmes autochtones. Aujourd'hui leurs actions sont un modèle de résistance et d'émancipation. Elles nous rappellent qu'il existe une autre manière d'être, d'agir et de penser le monde.

Éditions Akinomé - 63 rue de Chabrol 75010 Paris - 240 pages

Anne Pastor - journaliste, productrice de la série documentaire « Voyage en terre indigène » sur France Inter

27 - Livre : « Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir » de Chahla Chafiq

Cet essai paru en 2019, déjà, fait écho au puissant désir de liberté de la jeunesse iranienne et en ce sens il peut aider à comprendre ce qui se joue dans les rues d'Iran depuis deux semaines. Chahla Chafiq y dépeint une jeunesse éprise d'émancipation qui, au péril de sa vie, brave le régime islamiste pour briser la chape mortifère des normes et des mœurs qu'il a édictées : de la première manifestation de femmes en mars 1979, contre l'appel de Khomeini à porter le voile, aux "Filles de la rue de la révolution" en 2017 en passant par la campagne "Un million de signatures pour l'abrogation des lois discriminatoires envers les femmes" (2008), "Libertés furtives" (2014) et les "Mercredis blancs" (2016).

Chaque fois, la répression brutale et sanglante frappe pour étouffer l'élan de vie et de liberté. Chaque fois les rebelles resurgissent - à intervalles de plus de plus rapprochés ces dernières années et avec une radicalité accrue.

C'est cette jeunesse qui manifeste aujourd'hui dans les rues d'Iran. « Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir » est une invitation à aller à la rencontre de ces jeunes, filles et garçons.